

Janvier 2017

n° 33

# Le Croisic

Meilleurs *œuvres* 2017

**TOURISME** Le Croisic reste indépendant

**ÉCONOMIE** Entretien avec Gérard Le Cam, 1<sup>er</sup> adjoint au maire

**CULTURE** Médiathèque : un bâtiment, un projet

# SOMMAIRE

**ÉDITORIAL** ..... **3 - 13**

**TOURISME** ..... **14 - 17**

Le Croisic reste indépendant



**ÉCONOMIE** ..... **18 - 25**

Entretien avec Gérard Le Cam, 1<sup>er</sup>  
adjoint au maire

Zone artisanale, un projet de plus  
de 40 ans

Initiative PME: appels à projets de  
l'Ademe pour soutenir l'innovation

**LOGEMENT** ..... **26 - 28**

30 logements sociaux de plus

**ENVIRONNEMENT** ..... **29 - 31**

Le Croisic obtient sa 3<sup>e</sup> fleur

Les élèves s'investissent dans  
l'environnement

**CULTURE** ..... **32 - 37**

Salle Jeanne d'Arc: la réhabilitation  
commence en mars

Médiathèque: un bâtiment et un projet

**TRAVAUX** ..... **38 - 39**

Toute une série de travaux a été  
engagée sur le dernier trimestre 2016



**JEUNESSE ET SPORTS** ..... **40 - 42**

Interview d'Emmanuel Mahé, conseiller  
municipal délégué à la Jeunesse et aux  
Sports

**PATRIMOINE** ..... **43 - 45**

Une nouvelle vie pour l'hôtel d'Aiguillon  
Église Notre-Dame-de-Pitié, des travaux  
de restauration sans précédent

**TRIBUNE** ..... **46 - 47**

**Éditeur**  
Rim Imprimerie.

**Directrice de la publication**  
Michèle Quellard, maire du Croisic.

**Rédacteurs**  
Joëlle Meunier.  
William Nocus.  
Laurent Delpire.

**Maquette**  
Delphine Chateau.  
William Nocus.

5 000 tirages - janvier 2017





Photographie©Christian Chappuis / Ville de Croisic

Plus de 400 personnes ont assisté au discours du Maire, Michèle Quellard, lors de la cérémonie des vœux à la population, le 5 janvier 2017.

## Chères Croisicaises, chers Croisicais,

L'ensemble du conseil municipal du Croisic et moi-même sommes heureux de vous accueillir pour ce rendez-vous de début d'année. Cette cérémonie des vœux est une occasion particulière pour nous réunir, habitants et élus. Ce moment privilégié est un temps essentiel dans la vie de notre commune, un temps de rassemblement, d'échanges, de convivialité que j'espère chaleureux et constructif. J'ai la chance d'être entourée de conseillers et d'adjoints compétents et disponibles. La fonction est exigeante, la tâche est exaltante. Je les sollicite souvent mais ils gardent une motivation à toute épreuve.

Nous sommes une équipe faite de différences, de sensibilité, de persévérance et de caractère. Notre point commun: l'intérêt général de notre commune. Permettez-moi de dresser un bref bilan des réalisations, actions et événements de l'année écoulée et d'esquisser les contours des projets municipaux à venir au travers des

délégations de mon équipe, au travers de vos élus.

Depuis 2014, beaucoup a déjà été fait. De nombreux projets ont vu le jour ou sont en cours de réalisation. Mais 2016 fut une année charnière, de réflexion, d'études. 2017 et 2018 seront consacrées à la réalisation de nos projets

### Services à la population

Une fois n'est pas coutume, je commencerais par les services à la population. C'est une quantité non négligeable de prestations délivrées quotidiennement. Je veux souligner la qualité du travail des agents qui n'ont de cesse d'améliorer le service

public. C'est presque la moitié du personnel municipal qui œuvre quotidiennement au contact des administrés.

La Jeunesse et le Sport ont toujours fait l'objet de toute mon attention. Cette délégation est assumée par Emmanuel Mahé, subdélégué à la Jeunesse et aux Sports.

Pour 2017, nous poursuivons toutes nos actions scolaires et périscolaires. Nous allons aussi installer dans le courant de ce premier trimestre, des jeux dans la cour de l'école maternelle.

Le secteur social est aussi générateur d'importants services à la population. Annick Moulleron, adjointe au Social, suit avec moi,



les prestations disponibles au Croisic. Je pense notamment à l'aide au chauffage, dont nous avons simplifié la demande, ou le portage de repas à domicile dont bénéficient quotidiennement près de 60 Croisicais. Nous poursuivons notre programme de logements sociaux malgré le manque de terrains constructibles et toutes les barrières réglementaires pour bâtir sur notre territoire.

Trente logements supplémentaires ont été réceptionnés en octobre dernier.

Ce nouvel ensemble, le *Courtil de Kervaudu*, a été réalisé par le bailleur social « *Espace Domicile* ». Les 11 maisons individuelles et 19 appartements, classés comme « *bâtiment passif* », ont trouvé preneur rapidement. Ce programme remarquable a reçu le 3<sup>e</sup> prix régional de

l'innovation architecturale et environnementale.

Nous comptons désormais 12 % de logements sociaux. Pour répondre à l'objectif de 20 % fixé par la loi SRU, il nous faudrait construire encore 200 logements. La tâche sera ardue.

En tant que vice-présidente de Cap Atlantique chargée de l'Habitat, je porte, avec Françoise Haudebourg, un second programme local de l'habitat pour la période 2016 – 2021. Ce dispositif est le document référence pour la politique du logement des 15 communes de notre intercommunalité.

Nous y avons inscrit, pour notre commune, l'acquisition de réserves foncières qui permettra de poursuivre à terme cette dynamique facilitant l'installation de jeunes foyers.

Et dans la logique de la vie, ces

foyers s'agrandissent pour preuve 17 naissances ont été enregistrées cette année au Croisic.

Je me dois d'évoquer le dossier de la maison de retraite du Croisic. Le 5 septembre dernier, la liste majoritaire du conseil municipal du Croisic a voté une motion pour le maintien de l'hôpital du Croisic. En tant que maire, j'ai appelé les Croisicais et les Croisicais à se mobiliser pour assurer la pérennité de cet établissement sur Le Croisic. Je suis vigilante depuis plusieurs années sur le devenir de la maison de retraite.

Je suis toujours en contact avec l'Agence régionale de santé (ARS). Celle-ci a diligenté un bureau d'étude afin d'envisager toutes les pistes et solutions possibles concernant l'avenir des 80 lits sur notre ville. Un rapport nous sera adressé très prochainement.

Le Courtil de Kervaudu, trente logements sociaux supplémentaires



Suivant les conclusions de celui-ci, je déterminerai les actions à entreprendre avec l'ensemble du conseil municipal. Et je n'hésiterai pas à mobiliser toutes les bonnes volontés, d'où qu'elles viennent, pour pérenniser cet équipement plus que nécessaire sur notre commune.

### Le handicap

Un dernier éclairage sur les réalisations 2016 à caractère social: le handicap.

L'accessibilité à certaines de nos plages a été améliorée, plusieurs arrêts de bus ont été mis en conformité, de conséquents travaux autour de la salle des sports permettent désormais un

accès sécurisé et adapté. Nous travaillons régulièrement avec les associations sensibilisées à cette thématique, notamment l'association Bol d'air, avec qui nous entretenons une parfaite collaboration.

Le monde associatif du Croisic est riche et varié.

Son moteur est l'engagement bénévole auprès des autres. Les associations ont plus que jamais un rôle citoyen.

Vous pouvez compter sur la municipalité et Annie Guyomard, subdéléguee à la Vie associative, pour vous accompagner dans vos projets. Elle s'est particulièrement impliquée dans la redistribution des salles municipales pour

les associations suite à la transformation du foyer Émile-Thibault en médiathèque.

Il lui a fallu parfois développer des trésors d'imagination, de patience et de diplomatie pour contenter tout le monde. Elle est la courroie de transmission des demandes de tous.

### Rôle citoyen des associations

Je ne peux pas lister toutes les actions menées en 2016 par les associations. Mais je souhaiterais mettre en exergue celles qui se sont démarquées au cours de cette année passée.

Je commencerais par la station locale de sauvetage en mer qui a représenté fièrement les couleurs

Le canot tout temps, Pierre R. Graham, de la station SNSM du Croisic.



Photographie@Charles Marion / Ville du Croisic



de notre ville lors du salon nautique de Paris fin décembre 2015.

À cette occasion, le canot tous temps a fait le voyage, empruntant les Champs-Élysées sous l'œil médusé de quelques Parisiens noctambules. Plus de 4 500 visiteurs se sont pressés sur le stand de la SNSM du Croisic.

Allez visiter la maison des sauveteurs dans un local de l'ancienne criée ou la SNSM raconte l'histoire du sauvetage au travers de nombreux supports, notamment articles de presse, photos et films. À propos de films, je dois évoquer le festival de la Page à l'Image. En 2016, la Ville a déposé cette marque auprès de l'institut national de la propriété intellectuelle afin d'en garantir la pérennité. Parallèlement, l'association Le Hublot, gestionnaire du cinéma, a décidé de séparer l'activité commerciale de l'organisation du festival du film du Croisic par le

biais d'une association spécifique. J'en profite pour remercier tous les bénévoles qui œuvrent à la réussite de notre cinéma. Leur implication a d'ailleurs été saluée par la remise du prix du meilleur cinéma de Loire-Atlantique par l'association des cinéphiles 44. Nous continuerons bien sûr notre partenariat avec ces deux entités.

Il m'apparaît en effet primordial de soutenir tout événement fédérateur contribuant à la notoriété du Croisic. Le festival de piano classique Tempo, organisé par Art et Balises, et le concert d'automne de la philharmonie des deux mondes avec La Calebasse, s'inscrivent dans notre politique culturelle.

La culture au Croisic, c'est un choix, un choix politique assumé. Ce n'est pas pour dépenser un excédent de budget, ni une futilité pour se dire cela fera bien dans un bilan municipal. Nous avons fait ce choix,

et le revendiquons, ce choix de la culture accessible pour tous en soutenant les initiatives publiques, individuelles, associatives, en facilitant un accompagnement technique, matériel et financier. Notre politique culturelle se déploie sur l'année, elle se veut sans hiérarchie en proposant des animations populaires et des découvertes plus ambitieuses.

### Une programmation culturelle riche et variée

Nous avons dénombré une centaine d'animations sur 2016, soit sous la paternité d'associations, soit organisées par la ville. Pour cette dernière, c'est Geoffrey Bénigué, subdélégué aux Animations qui assure la programmation. L'été est rythmé par nos manifestations de plein air, le 14 juillet et la fête de la mer, bien sûr, mais aussi les lundis soir sur les quais, le carnaval qui accueillera en 2017 une

8 500 personnes sont venues visiter l'exposition en hommage à Jean Fréour, qui s'est déroulée du 18 juin au 11 septembre 2016 à l'ancienne criée.



délégation de notre ville jumelle de Laufenburg, et depuis 2016 une nouveauté avec l'organisation de trois concerts d'été au Mont-Esprit. Faire revivre ce parc était l'un de nos engagements.

Le public ayant été au rendez-vous, pour 2017, nous allons donc programmer deux concerts en juillet et deux en août.

J'ai souhaité, dès le début de mon mandat de maire, que Le Croisic organise une fois tous les deux ans une exposition majeure retraçant notre histoire locale ou le parcours d'un artiste régional.

Après le peintre Micheau Vernez, Du Puigau, j'ai eu le projet de porter à la connaissance du plus grand nombre, l'œuvre du sculpteur Jean Fréour au travers une grande exposition rétrospective. Cette mission, je l'ai confiée à Jacques Bruneau, adjoint à la Culture.

Ce fut le grand événement culturel de cet été 2016 dont le bilan peut aisément se résumer en deux mots : un succès.

Durant plus de trois mois, près de 8 500 personnes venues de 84 départements ont pu admirer le talent et le génie de cet artiste au travers de plus de 250 œuvres.

Ce fut une exposition compliquée à monter, qui a nécessité l'engagement d'une grande partie du personnel, et j'en remercie Laurent Delpire co-commissaire de cette exposition.

Et les engagements culturels de mon équipe portés par Jacques Bruneau sont nombreux.

Nous avons à cœur de faire rayonner Le Croisic par une programmation ambitieuse qui se décline tout au long de l'année comme par exemple le rendez-vous automnal avec Plumes d'Équinoxe, notre salon du livre. Pour les 10 ans de ce rendez-vous

Concert de Julien Loko, 21 juillet 2016.



Conférence de Jean-Louis Debré, 30 mai 2016.



Café littéraire à la Galerie Chapleau.



Salon du livre Plumes d'Équinoxe 2016.





littéraire, c'est Yann Queffelec, prix Goncourt 1985, accompagné de Nadine Auffret, directrice de l'Océarium du Croisic, qui a remis le 3<sup>e</sup> prix Plumes d'Équinoxe à Gilles-Martin Chauffier, rédacteur en chef de Paris-Match pour son roman « *La femme qui dit non* ». Un vrai programme de campagne pour cette année. Ce travail a d'ailleurs été salué et reconnu par l'attribution d'une subvention par le Conseil Régional. Année après année, nous construisons notre notoriété et notre attachement à la lecture publique. D'ailleurs, la municipalité se saisit de cette compétence. En application de la loi NOTRe, le préfet nous a imposé de mettre un terme au syndicat intercommunal qui gérait les bibliothèques de Batz-sur-Mer, du Pouliguen et du Croisic. Dans le courant de cette année, chaque ville aura repris la compétence de la lecture publique. Cette nouvelle disposition nous a contraint à repenser notre

bibliothèque aussi bien sur le contenu que le contenant.

### Médiathèque et salle Jeanne d'Arc

Le foyer Émile-Thibault va donc subir une importante transformation à partir de mars de cette année. La bibliothèque actuelle du Croisic bénéficie d'adhérents fidèles. Pourtant, si le public est là, l'ancienne école publique est vieillissante, énergivore, mal isolée, mal éclairée avec un manque évident de places.

Une bibliothèque n'est pas seulement un ensemble d'ouvrages rassemblés sur des rayonnages, c'est aussi un instrument de communication sociale et un outil indispensable d'une politique culturelle qui se doit de décliner les actions fortes de la municipalité, notamment par le renforcement des collections et des animations vers tout type de public.

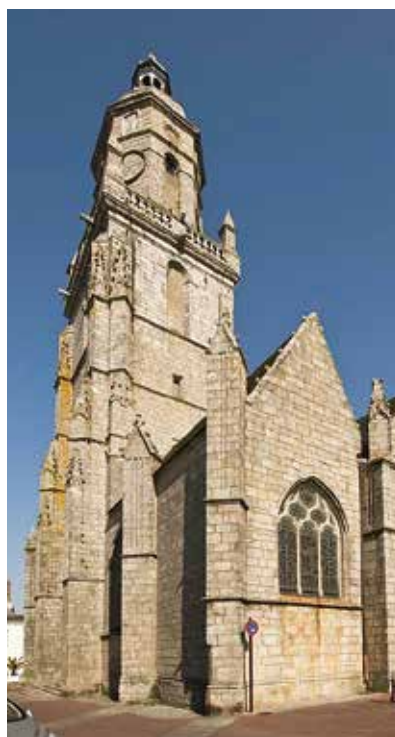
La médiathèque du Croisic devrait être opérationnelle au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2018.

Le mérite de la réflexion sur les bâtiments revient pour une large part à Maryannick Rousset, adjointe au Patrimoine et à Marie-Paule Beccavin, adjointe déléguée aux Travaux. Elles ont, toutes les deux, dans une parfaite collaboration, suivi l'évolution non seulement de cette future médiathèque mais aussi de notre salle polyvalente Jeanne d'Arc.

L'année 2017 sera consacrée à la partie travaux sur ces deux structures. Sous le regard attentif Monsieur Roger.

Début 2018, la commune disposera d'une salle polyvalente de 230 places assises. Désaffectée depuis les années quatre-vingt, la salle Jeanne d'Arc qui date du début du XX<sup>e</sup> siècle, est emblématique du patrimoine culturel et social du Croisic. Ce projet est au cœur de notre mandat.

La plus-value d'un lieu culturel s'exprime aussi par son atmosphère, son histoire. Nous avons donc opté pour





une réhabilitation qui respecte l'environnement architectural. Le lieu étant situé dans la zone de protection du patrimoine, nous avons travaillé en étroite collaboration avec l'Architecte des Bâtiments de France afin d'en conserver le caractère historique. L'ensemble doit répondre à une double mission : produire du spectacle vivant, conférences, danse, concerts, théâtre, mais aussi permettre aux Croisicais d'y organiser des fêtes de famille.

Maryannick Rousset est aussi adjointe à l'Urbanisme. À son actif en 2016, elle a mené avec succès le passage de la Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager vers une Aire de mise

en valeur de l'architecture et du patrimoine. Je ne rentrerais pas dans une explication concernant cette servitude d'utilité publique en matière d'urbanisme. Je souhaite simplement mettre en valeur la qualité du travail réalisé puisque notre dossier a été accepté à l'unanimité et avec félicitations lors de son passage en commission régionale du patrimoine.

#### 522 ans

Toujours à l'actif du duo Patrimoine et Travaux, le 3<sup>e</sup> projet phare concerne la restauration de l'église Notre-Dame-de-Pitié.

Propriété de la Commune et classée monument historique depuis 1906, elle n'a pas connu de restauration depuis les années quatre-vingt-

dix. Depuis 2014, plusieurs études et diagnostics ont été menés, aujourd'hui des travaux sont plus que jamais nécessaires pour ce monument de 522 ans.

Ils vont s'engager en 2017 pour plusieurs années : restauration des vitraux de la façade nord, de la tour d'escalier, du clocher. Vous allez devoir vous habituer à la vue de nombreux échafaudages dans les années à venir, c'est le prix à payer pour 522 nouvelles années.

Enfin, pour clore cette thématique, la réhabilitation de la plage de Port Lin, annoncée début 2016, se termine. Les vieux bâtiments en béton ont été démolis au profit de cabines de bains démontables, des sanitaires automatiques ont été installés, un aménagement

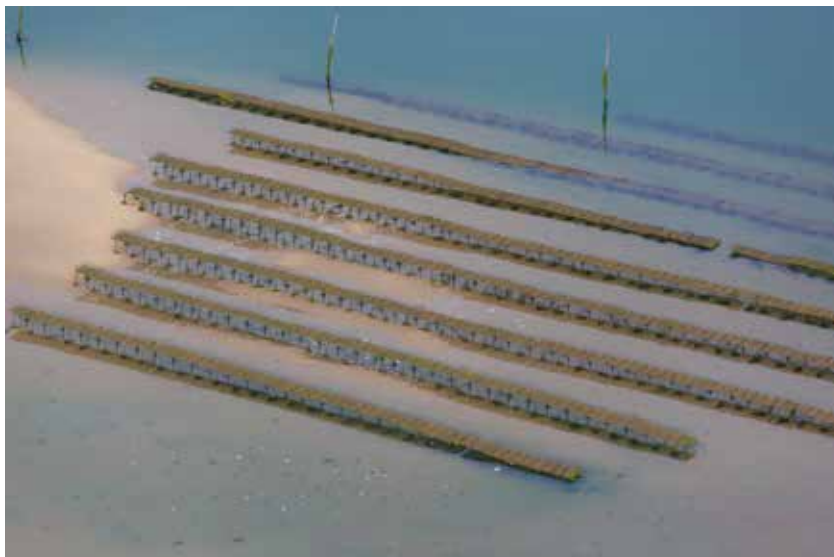
Le jardin Jan, ouvert au public depuis septembre 2016.

Photographie ©Joël Lemaire / Ville du Croisic



Parcs sur le traict du Croisic.

Photographie©Arnaud Dréan / Ville du Croisic



spécifique permet aux personnes à mobilité réduite d'accéder à la plage. La passerelle le long de la plage a été prolongée de 60 m. Au Croisic, le patrimoine n'est pas seulement architectural, il est aussi pour une grande partie, naturel. Comme vous le savez, nous avons à cœur l'embellissement de notre ville.

Ce patrimoine naturel nécessite

d'être entretenu et préservé. Ces deux missions sont sous l'égide de Marie-Paule Beccavin, en charge des Espaces Verts et de Claude Decker, adjoint à l'Environnement.

### 3<sup>e</sup> fleur

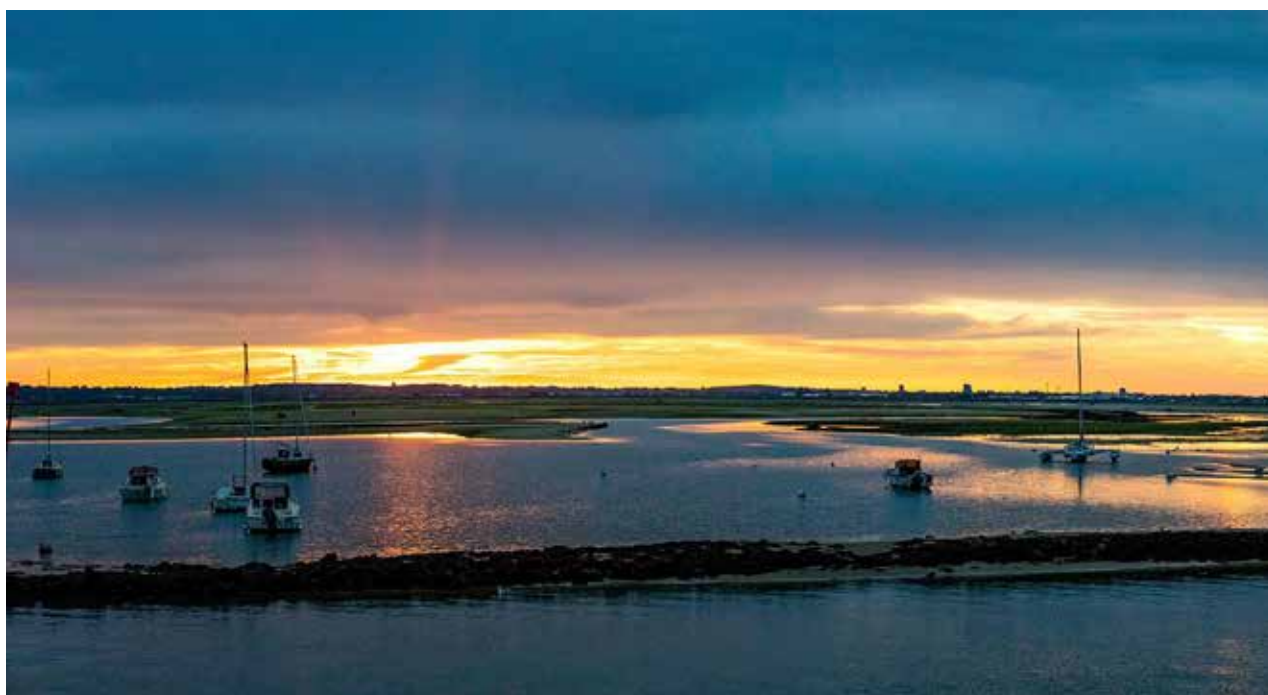
Après avoir reçu en 2015, le prix « fleurs et paysages de Loire-Atlantique », Le Croisic a obtenu sa 3<sup>e</sup> fleur en 2016 par le comité

régional des villes et villages fleuris. Cette distinction récompense le travail considérable de nos équipes en matière d'aménagement des espaces publics, j'en profite pour les féliciter. J'en veux pour preuve la réhabilitation du jardin Jan.

Ce legs fait à la commune par Stéphane Jan s'accompagnait de l'obligation de valoriser ce lieu comme espace vert. Pari réussi.

En collaboration avec Cap Atlantique, nous avons revalorisé trois mares sur la quinzaine existante afin de conserver ces écosystèmes miniatures qui favorisent la richesse écologique. Toutes ces questions environnementales sont traitées avec le plus grand sérieux et un engagement sans faille par Claude Decker. Il collabore activement avec notre intercommunalité notamment dans le suivi de la qualité des eaux de baignades, d'ailleurs nos plages sont classées en qualité excellente, ou de celles du Traict nécessaire à l'activité de la conchyliculture.

Dans ce dernier domaine, où il



Photographie©Virgil Beldie / Ville du Croisic



s'agit de protéger le Traict de toute pollution, il a su gérer efficacement le dossier épineux du stationnement des camping-cars sur la commune. Désormais, toutes nos aires affectées à ces véhicules sont équipées de bacs de vidanges destinés à la récupération des eaux noires et grises.

### Office de tourisme indépendant

La préservation et la promotion de nos atouts s'inscrivent dans l'objectif de développement de l'attractivité touristique.

L'outil majeur de cette ambition reste notre office de tourisme. Jeanine Le Bihan-Pennanroz, sa présidente, n'hésite pas à saisir toutes les opportunités contribuant à la promotion de notre ville.

Ainsi, l'émission de France 3 « Midi en France », s'est déplacée durant une semaine au Croisic au printemps 2016.

Elle a mis à l'honneur l'histoire, le patrimoine, les habitants, les restaurateurs, les métiers de la mer et les associations de notre ville durant 15 jours de diffusion.

L'office de tourisme du Croisic, ce sont aussi des labels qui portent en eux le bien-fondé de notre politique.

Je suis très attaché à celui de Petite Cité de Caractère. L'expression parle d'elle-même.

L'événement majeur de l'année écoulée en matière de tourisme est une autre disposition de la loi NOTRe: le transfert de la compétence tourisme vers l'intercommunalité.

Cette Loi NOTRe, qui n'a de « notre » que le nom, tant elle s'impose à nous en oubliant parfois nos spécificités. Grâce à la promulgation d'une autre loi le



« Midi en France », l'émission de France 3 s'est déplacée au Croisic, du 23 au 26 mai 2016.

29 décembre 2016, la compétence tourisme du Croisic ne sera pas transférée à l'intercommunalité. Cette possibilité n'était offerte qu'aux stations classées.

Nous l'avons saisie.

Pour autant, nous intégrerons la société publique locale créée par Cap Atlantique au titre de la destination Bretagne Plein Sud qui englobe un périmètre géographique dépassant largement les frontières de la communauté d'agglomération.

Tous ces projets que je viens de décliner ne sont possibles que par la bonne tenue des finances communales. Vous pouvez compter sur le duo Gérard Le Cam, notre 1<sup>er</sup> adjoint en charge

des Finances et son binôme, Paulette Clémensat, subdéléguée.

Ils veillent scrupuleusement sur notre capacité d'investissement et notre endettement en tenant compte de la diminution des dotations de l'État.

Chacun le sait, la crise économique et les contraintes qui pèsent sur les collectivités locales rendent la tâche de vos élus très ardue.

Le Croisic n'est pas, ou n'est plus si l'on tient compte de l'histoire, une île hors du Monde. Faire mieux avec moins devient un credo.

#### Impôts locaux stables

Face à cette baisse non négligeable de recettes, fallait-il pour autant augmenter les taxes d'habitation

et les taxes foncières? Non!

Nous nous étions engagés à ne pas augmenter les impôts pendant trois ans mais finalement nous avons décidé de geler les taux communaux toute la durée de ce mandat. Des efforts des services et des agents ont donc été nécessaires pour réduire les dépenses de fonctionnement tout en gardant une capacité d'investissement essentielle sur notre commune afin de maintenir une activité économique dynamique.

Sur ce domaine, Gérard Le Cam est particulièrement vigilant. Il a mené plusieurs projets phares en 2016. En charge du développement économique, il a concrétisé la vente de l'ancien centre technique

L'hôtel d'Aiguillon construit vers 1670 et vendu en 2016.





municipal au profit de l'installation d'une nouvelle entreprise la société « Futuna Yachts », SARL spécialisée dans la construction de voiliers « haut de gamme » et créateurs d'emplois. Et suite au nettoyage de notre parcelle de 10 000 m<sup>2</sup> sur notre Zone Artisanale dont 8 000 m<sup>2</sup> cessibles, il participe au positionnement de deux entreprises croisicaises. Ces parcelles sont dédiées aux métiers de la mer comme prévu dans le SCOT. De belles réussites en matière de développement économique avant le transfert de notre zone artisanale vers Cap Atlantique. Eh oui, encore la loi NOTRe.

Enfin pour terminer sur les ventes, je vous annonce que la ville a signé le 21 décembre la cession de l'hôtel d'Aiguillon pour un montant de 600 000 €. Ce monument historique du XVII<sup>e</sup> siècle, propriété de la Commune depuis 1904 et hôtel de ville de 1908 à 2008, change de mains et sera reconverti en quatre appartements de prestige et un commerce en rez-de-chaussée. J'aime le rappeler tous les ans, que la criée est toujours en activité et qu'elle gagne de l'argent. J'ose revendiquer la pérennité de cet établissement. La municipalité s'attache plus que jamais à maintenir une attractivité économique, car l'arrivée de nouvelles entreprises renforce notre développement et garantit des ressources essentielles pour financer nos services publics. Enfin, pour clore ce chapitre, Christian Cabelllic, subdélégué et Gérard Le Cam ont entamé une importante réflexion sur le Domaine Public comme outil de recettes pour la ville mais aussi acteur de l'activité économique. Ils étudient quelques pistes comme la création d'un second marché.

J'en termine avec ce tour d'horizon

de nos réalisations et projets au travers de quelques élus.

Je n'ai pas pu citer tout le monde, mais je tiens à les remercier, tous mes adjoints, mes subdélégués, et mes conseillers, pour leur travail en commission, pour leur implication sur le terrain, pour leur solidarité dans les moments difficiles, pour leurs idées constructives.

Tout cela ne serait possible sans la dynamique de toute une équipe. Je tiens aussi à saluer le travail remarquable et l'accompagnement d'une personne à nos côtés.

Elle n'est pas élue, elle est notre directrice générale des services, Joëlle Meunier, qui a su nous conseiller le plus objectivement possible dans l'unique intérêt de la commune.

Notre rôle d'élus est de mettre en action nos promesses de campagne, avec l'arbitrage budgétaire que cela impose, tout en affrontant les inattendus du quotidien.

Cela nécessite du temps, de l'écoute, de l'humilité, de la responsabilité. Je remercie tous les acteurs de notre ville : les habitants, les commerçants, les artisans, les bénévoles, les entreprises, les enseignants la SNSM, la gendarmerie, les pompiers, la presse... qui sans attendre tout de la collectivité font vivre au quotidien Le Croisic. C'est leur implication qui rend notre ville agréable, active et solidaire!

Je vous présente, au nom de tout le conseil municipal mes meilleurs vœux, de très bonne santé à vous tous et tous ceux qui vous sont chers, mais aussi des vœux de réussite personnelle et professionnelle, de bonheur et de joie, pour cette nouvelle année 2017.

**Michèle Quellard.**

## Ce qui change au

1<sup>er</sup> janvier 2017

### **Divorce**

Les époux souhaitant divorcer par consentement mutuel ne vont plus passer nécessairement devant le juge.

### **Infractions routières**

Les employeurs sont tenus de communiquer aux services de police ou de gendarmerie l'identité et l'adresse du salarié ayant commis une infraction au code de la route, constatée par radar, au moyen d'un véhicule de l'entreprise.

### **Pièces détachées des véhicules**

Les professionnels de l'automobile sont dans l'obligation de proposer une pièce de réemploi à la place d'une pièce neuve pour l'entretien ou la réparation du véhicule de leurs clients, qui peuvent l'accepter ou la refuser.

### **Loi travail**

Les décrets d'application relatifs à la durée du temps de travail, aux repos, aux congés payés et aux congés exceptionnels entrent en vigueur.

### **Prix du timbre**

Le prix des timbres va augmenter (+ 6,3 % pour une lettre prioritaire et + 4,3 % pour une lettre verte).

## TOURISME



### Office de tourisme croisicais

# Le Croisic reste indépendant

Au 1<sup>er</sup> janvier 2017, toutes les villes de Cap Atlantique ont transféré leur office de tourisme au sein d'un office de tourisme public intercommunal. Sauf la Ville du Croisic qui, par son statut de station classée, conserve un office de tourisme communal indépendant et sa compétence promotion du tourisme.

La loi Nouvelle Organisation Territoriale de la République dite loi NOTRe du 7 août 2015 a prévu en son article 68 le transfert de la compétence « promotion du tourisme, dont la création d'office de tourisme » à la communauté d'agglomération. Il s'agit de transférer tous les offices de tourisme des 15 communes de Cap Atlantique au sein de l'intercommunalité.

Le législateur, quant à lui, avait prévu dans l'article 68 initial de la loi NOTRe, que les stations classées tourisme, c'est le cas du Croisic, pourraient conserver un office de tourisme distinct de l'office intercommunal mais malgré tout communautaire dans sa gouvernance financière et administrative.

Ainsi, le 8 septembre 2016, l'assemblée délibérante de Cap Atlantique décidait que l'office de tourisme du Croisic deviendrait communautaire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017 mais qu'il resterait distinct de l'office de tourisme intercommunal inclus dans la société publique locale dénommée « destination Bretagne Plein Sud ». Cette structure (SPL) a été créée ex-nihilo par Cap-Atlantique pour remplir la double mission d'office de tourisme intercommunal (OTI) et d'outil support de promotion de la destination « Bretagne Plein Sud », créée en 2010.

Une destination touristique est un ensemble que le touriste perçoit comme cohérent au niveau de son imaginaire (littoral, nature, authenticité...). Plusieurs acteurs de ce secteur économique (Communes, Région, Département, Parc Naturel Régional, Établissements Publics de Coopération Intercommunale) ont donc décidé d'unir leur action pour développer la même stratégie touristique sur ce vaste territoire.



Le périmètre géographique de « Bretagne Plein Sud » dépasse largement les frontières de la communauté d'agglomération Cap-Atlantique puisqu'il s'étend du sud du Morbihan (Pénestin, Camoël, Férel) jusqu'à Donges, Saint-Nazaire, en passant par La Baule-Escoublac et Guérande pour se prolonger à l'est avec Saint-Gildas-des-Bois.

Mais la SPL « Destination Bretagne Plein Sud » regroupe plus de collectivités que les 15 communes de Cap atlantique. Elle a pour objet de promouvoir et développer l'offre, l'attractivité et l'animation touristique du territoire, l'accueil et l'information des touristes, la commercialisation de prestations de services touristiques, la coordination des partenaires du secteur local, et la participation à toute action contribuant de manière directe ou indirecte au développement de l'économie touristique. Plus généralement, cette SPL peut accomplir toutes les opérations financières, commerciales, industrielles, civiles, mobilières ou immobilières, présentant un intérêt général pour les actionnaires.

### Réforme de la réforme

Rapidement, après son entrée en vigueur, une réforme de cette réforme a été proposée. Dès janvier 2016, le secrétaire d'État chargé de la Réforme territoriale, approuvait le principe d'une dérogation au transfert des compétences tourisme pour les seules communes stations classées.

Au départ, cette dérogation ne devait concerner que les stations classées de montagne. La France étant un état unitaire, rapidement il a été question d'accorder cette exception à l'ensemble des communes stations classées de France. Ce qui est le cas de la ville du Croisic.

Parce que les dispositions législatives en vigueur autorisaient le maintien d'un office de tourisme distinct sur le

territoire géographiquement limité de la commune, parce que l'évolution législative était certaine avant la fin de l'année 2016, Michèle Quellard, maire du Croisic, avait donc défendu dès le début des discussions avec Cap Atlantique, la volonté d'exercer sur notre commune la politique de promotion touristique désormais communautaire par décision de la loi

Montagne promulguée le 14 décembre dernier. Ce texte législatif nous permet désormais, en tant que station classée tourisme, de rester un office de tourisme communal indépendant et donc de maintenir notre compétence Promotion du tourisme.

La Ville du Croisic, lors du conseil municipal du 16 décembre dernier, s'est prononcée en ce sens.

« Un soir sur les quais », en été, participe pleinement à l'attractivité touristique du Croisic.



### Enjeux financiers

Pour autant, l'office de tourisme va intégrer la société publique locale mise en place par Cap Atlantique mais uniquement au titre de la destination Bretagne Plein Sud et non plus au titre de la promotion du tourisme.

« Intégrer l'office tourisme intercommunal n'avait pas d'intérêt pratique. De plus, il y avait un risque de placer notre ville dans une situation d'insécurité juridique de fait. Si une caractéristique majeure d'une station de tourisme disparaît, la ville concernée devra sans délai procéder aux actions correctives. De plus, ce nouvel office de tourisme intercommunal basé à La Baule-Escoublac n'est pas classé en catégorie 1, contrairement à celui du Croisic, puisqu'il n'existe que depuis le 1<sup>er</sup> janvier. La procédure d'instruction est longue et les critères exigeants. Quelle garantie avait la commune du Croisic en 2016 que le futur OTI serait classé en catégorie 1 à l'issue de la procédure? Et sous quel délai? En permettant que nous restions indépendants, le Parlement a bien saisi les enjeux économiques essentiels pour les villes classées station de tourisme » précise Michèle Quellard.

### 20 000 à 40 000 habitants

Et l'enjeu était financier puisque ce statut permet à la ville de percevoir l'intégralité des produits de la taxe additionnelle aux droits d'enregistrement sur les mutations à titre onéreux. Depuis son classement en 2012, le produit perçu à ce titre est passé de 68 000 € en 2011 à 350 000 € en 2015.

Autre avantage non négligeable, l'obtention du surclassement démographique. C'est le 3<sup>e</sup> et dernier niveau de classement des communes. Cette reconnaissance a été acquise le 18 décembre 2012. La commune est considérée désormais comme appartenant à la strate de 20 000 à 40 000 habitants (comme Deauville!).

Tout cela a été mené de front par les services et les élus en 6 ans, on mesure le travail accompli... Réaliser le bilan des actions réalisées et des résultats obtenus a permis au maire de proposer au Conseil Municipal des choix qui impacteront l'avenir du développement économique du Croisic.

Un comité d'élus communautaire Comme ce comité impulse les orientations stratégiques de la « Destination Bretagne Plein Sud », afin de conforter la place de notre ville dans les décisions futures, le conseil municipal a approuvé les statuts de la SPL (puisque'elle exerce également la mission d'outil support de cette destination) et a désigné le Maire, Michèle Quellard (titulaire) et Gérard Le Cam; 1<sup>er</sup> adjoint (suppléant), délégués à l'assemblée spéciale des actionnaires de la SPL. Vouloir exercer la compétence d'une politique dont l'enjeu est aussi important pour notre ville relève donc d'une vision claire et ambitieuse, conforme à celle appliquée depuis 2009, conforme à la loi et garante de notre avenir.

### « Y'a plus de saison »!

Mener une politique touristique, c'est d'abord stabiliser la fréquentation dans un environnement économique et concurrentiel compliqué. Les visiteurs ont modifié leurs comportements en raison, pour partie, des nouvelles organisations du travail (les fameuses RTT) qui séquentent les jours de repos. Les conditions météorologiques influent également sur le comportement des touristes qui se décident souvent au dernier moment pour des escapades de trois jours. Devant ces phénomènes, il a fallu s'adapter. Chacun peut constater que la fréquentation touristique sur notre ville s'étale depuis plusieurs années de février n-1 à janvier n+1. Il est loin le temps de la « saison estivale ».

On a dépassé également les périodes de printemps et de septembre (appelées ailes de saison) et des vacances scolaires, pour accueillir les touristes.

### Les sociétés publiques locales

Les sociétés publiques locales sont des structures juridiques de droit privé (sociétés anonymes). Elles ont exclusivement comme coactionnaires des collectivités publiques.

Elles rendent des prestations au service des collectivités locales, des territoires et de leurs habitants.

Les décisions sont collégiales, chaque coactionnaire est représenté en fonction de la part de capital qu'il détient.

Les contrats de prestations qu'elles rendent à leurs actionnaires ne sont pas soumis aux obligations de mise en concurrence, puisqu'elles ne sont en quelque sorte qu'une nouvelle forme de gestion publique intégrée.

Peu à peu, elles remplacent les sociétés d'économie mixte locales (SEML) et s'installent dans le paysage économique comme outils de reconquête de prestations externalisées pour lesquelles la réponse du marché paraît inadaptée.

Le capital de la SPL « Destination Bretagne Plein Sud » est fixé à 270 000 €.



C'est désormais toute l'année que Le Croisic est une destination de villégiature. Les enjeux en sont d'autant plus forts en termes de développement économique.

### Une progression vers l'excellence

Pour la ville du Croisic, l'activité touristique est la pierre angulaire de son développement.

En effet, tous les secteurs économiques croisicais sont concernés par le tourisme. Afin de maîtriser le développement économique de la commune, il est apparu nécessaire, dès 2009, de maîtriser l'un de ses principaux outils.

C'est pourquoi, la Ville a souhaité exercer directement la compétence sur la promotion du tourisme en municipalisant l'office de tourisme qui était jusqu'alors géré par une association.

À ce stade, il est important d'apporter une précision sémantique.

Par « promotion du tourisme », la loi entend : la gestion et l'organisation de l'accueil ; l'information touristique ; l'élaboration, la révision et la mise en œuvre de la promotion touristique. Ce bloc de compétences obligatoires

est fixé par le code du tourisme. Dès 2009, le maire du Croisic, Michèle Quellard, indiquait que notre ville souhaitait mettre en place une promotion du tourisme basée sur ses points forts : la mer, ses plages, son port, son patrimoine. Pour y parvenir, des choix politiques forts ont été assumés : obtenir le classement de la ville en station de tourisme puis son surclassement démographique.

En effet, notre territoire était « commune touristique », premier échelon du dispositif de reconnaissance de l'attrait de cette destination. Devenir « station classée » est le second échelon. Il s'agit des communes déjà « communes touristiques » et qui ont structuré l'offre pour en faire une destination d'excellence (selon les propres termes de la loi). Et les élus du Croisic ont eu l'ambition de faire reconnaître l'excellence de cette destination.

### 45 critères exigeants

Pour devenir une « station classée », la commune a répondu à 45 critères exigeants comme la diversité des hébergements, la qualité de l'animation, les facilités de transports

et d'accès, les offres de soins, la qualité environnementale, un office de tourisme classé lui aussi, etc. Déposé en 2010, le dossier a été instruit par la préfecture du département, puis celle de région et enfin par les services du secrétariat d'État au Tourisme.

Ainsi, le décret du 27 juillet 2012, publié au Journal Officiel le 29 juillet 2012, la commune du Croisic a été classée « station de tourisme » pour une durée de 12 ans. Une première étape était franchie mais d'autres écueils apparaissaient déjà. La vitrine du tourisme croisicais, l'office de tourisme (OT), devait également progresser vers une offre de qualité. Pour cela, plusieurs actions ont été menées, de sa relocalisation en centre historique, rue du Pilori, à ses labellisations.

Enfin, l'OT a obtenu en quelques années le label « tourisme et handicap » (pour les 4 déficiences), la marque Qualité (délivrée par la fédération nationale des offices de tourisme de France) et son classement en catégorie 1 en 2015, condition impérative à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2014 pour conserver la reconnaissance en « station de tourisme ». ■

Concert du groupe « Les Capitan's », été 2016.





Photographie © Ville de Crésic

Entretien avec Gérard Le Cam, 1<sup>er</sup> adjoint au maire, en charge des Finances, du Domaine public et du Développement économique.

« Développement économique : du temps, de la discrétion souvent, de la pugnacité tout le temps »



Dans le développement de leur territoire, les villes sont parfois des interlocuteurs indispensables pour optimiser la qualité et la quantité de leur offre de services sur les espaces dont elles ont la maîtrise foncière et urbaine. Si leurs interventions sont encadrées par la loi au travers de dispositions nationales, la compétence du développement économique revient à la Région qui coordonne les différentes mesures et à l'intercommunalité en matière d'aide à l'immobilier d'entreprises. Les villes peuvent être aussi à l'initiative de projets favorisant le développement économique. La Ville du Croisic s'inscrit dans cette démarche. Ainsi, c'est par le volontarisme des élus locaux que notre commune va prochainement accueillir une PME sur sa zone artisanale. Tour d'horizon, avec Gérard Le Cam, 1er adjoint au maire, en charge des Finances, du Domaine public et du Développement économique, des réussites, des échecs, des espoirs et des actions.

#### **La ville vend l'ancien centre technique municipal, dit le CTM 1, quel est l'acheteur et pour quel projet ?**

C'est un projet sur lequel je travaille depuis de nombreux mois mais je ne pouvais en parler tant que l'affaire n'était pas validée par tous les acteurs. Nous vendons l'endroit pour 300 000 € à la société « Futuna Yachts ».

Cette Sarl est spécialisée dans la construction de voiliers en aluminium et en composite avec une branche bâtiment. Sa plus-value se base sur la vente de sur-mesure pour des bateaux de luxe. Le siège social est à Paris. L'usine de production est en Ukraine et compte un effectif d'une cinquantaine

de personnes. Le site du Croisic est destiné aux travaux de finitions des voiliers et leurs mises à l'eau. Cela représente 5 à 10 emplois suivant le développement de l'activité.

Tout cela est le fruit de longues négociations, d'un long travail d'approche. Sans s'attribuer de satisfecit excessif, nous sommes satisfaits d'accueillir cette nouvelle activité et de confirmer encore un peu plus le caractère maritime des activités économiques du Croisic. Pouvoir agir sur l'économie locale demande du temps, de la discrétion souvent, de la pugnacité tout le temps. Les fruits se récoltent après plusieurs mois.

#### **Il y a quelques mois, la société d'économie mixte pêche et plaisance de Loire Atlantique, gestionnaire des ports du Croisic et de La Turballe, avait un projet d'une usine de traitement des déchets de poissons, notre commune s'est portée candidate et n'a finalement pas été retenue, pouvez-vous nous donner quelques explications ?**

Une directive européenne sur les rejets incite les collectivités et entreprises à valoriser leurs déchets. Dès le début de ce projet, en tant que représentant de la ville au sein de la Sem, je me suis positionné pour accueillir cette usine sur notre territoire. Nous pensions à l'époque à notre parcelle de 10 000 m<sup>2</sup> dont nous étions propriétaire sur la zone artisanale.

Malheureusement, pour des raisons administratives et réglementaires, nous avons été écartés au profit de La Turballe. Mais une association de riverains a contesté le choix de l'emplacement. La Turballe ne disposant pas d'autres sites a donc dû se résoudre à abandonner ce projet. Il devrait se faire sur la commune de Saint-Lyphard. Ce semi-échec, dont nous ne portons pas la responsabilité, ne m'a pas découragé et j'explore d'autres pistes pour accueillir des entreprises.



L'ancien centre technique municipal a été vendu par la ville à l'entreprise Futuna Yachts.

**Au sein de la zone artisanale, la ville dispose d'un terrain de près de 10 000 m<sup>2</sup>, avez-vous des projets ?**

Ce terrain était très dégradé, pendant plus de trente ans il a servi de décharge sauvage. Nous l'avons nettoyé en 2016 en évacuant plus de 15 000 tonnes de déchets dont près de 2 000 pouvant menacer l'environnement local. Une fois remis en état, nous le vendons à Cap Atlantique au prix de 324 000 € pour 8 000 m<sup>2</sup>.

Les 2 000 m<sup>2</sup> restants étant les voiries et servitude de passage. La communauté d'agglomération va donc les intégrer au sein de sa nouvelle compétence sur les zones artisanales.

Charge à elle de trouver des acteurs économiques souhaitant s'installer. Compte tenu de la grande proximité du Traict, l'État n'y autorise que des entreprises ayant une activité avec le monde maritime. Si tout se passe bien, nous devrions accueillir très prochainement un conchyliculteur, producteur de naissains, et un mytiliculteur.

Sur ce même terrain, Cap souhaite aménager un sentier pédestre le

long du littoral en prolongement de celui existant déjà et qui se termine à l'entrée du Croisic actuellement.

**Certains reprochent à la ville de ne pas être assez percutante sur le développement économique ?**

Sur ce sujet, il y a ceux qui en parlent de manière savante et d'autres qui agissent plus discrètement. Modestement, je me place dans la seconde catégorie. Car c'est un travail de longue haleine, cela ne se décrète pas, il nous faut réunir plusieurs paramètres: une bonne conjoncture, un taux de croissance suffisant. Plus globalement, c'est par notre politique volontariste que nous pouvons agir sur le développement économique. J'ai quelques exemples.

**Lesquels ?**

Depuis 2014, nous avons augmenté de 15 % notre surface de pontons, donc plus de places de plaisance sur le port. Un nouveau ponton entre l'ancienne criée et le pont de la place du 8 Mai a permis d'accueillir trois sociétés: un bateau

école, un guide de pêche et un loueur de bateaux. Notre décision de relocaliser l'office de tourisme rue du Pilori a rendu du dynamisme commercial dans ce secteur et favorisé l'implantation de nouveaux commerces. Enfin, notre zone artisanale a bénéficié lors du dernier trimestre 2016 d'une requalification importante, notamment avec le réaménagement de la voirie, la création ou la réfection de trottoirs et de places de stationnement, l'éclairage public et une partie importante de la signalétique a été changée.

**Quelles aides peut apporter la commune à une entreprise souhaitant s'installer au Croisic ?**

Depuis la loi NOTRe, ce sont la Région et Cap Atlantique qui sont en première ligne sur le développement économique. Tous deux détiennent notamment la compétence exclusive des définitions des aides aux entreprises. Les communes quant à elles ne peuvent que les accompagner en trouvant les terrains qui se prêtent à leur installation ou à leur expansion. Ainsi, en 2014, la ville a vendu un

La ville a procédé au nettoyage de son terrain de 10 000 m<sup>2</sup> avant sa vente à Cap Atlantique.





terrain de 800 m<sup>2</sup> à une entreprise locale afin de lui permettre un agrandissement de son activité. En ce moment, je suis en discussion avec une société productrice de moules désireuse d'implanter chez nous un centre de traitement et d'expédition. Nous avons un terrain disponible et avec Mme le maire, nous avons démarché la Région en novembre dernier pour connaître les possibilités d'aides à l'installation d'entreprises. Nous sommes sur une piste prometteuse en termes de portage immobilier. La Ville est aussi facilitatrice dans le projet du centre d'information sur les énergies marines renouvelables entre l'École centrale – Sem Rev et EDF énergie nouvelle. J'ai exploré plusieurs pistes, notamment sur la recherche d'un terrain, aussi bien avec des propriétaires publics que privés. Je suis sur une solution intéressante qui demande une étude approfondie avant

de vous en livrer la teneur.

**Si la compétence du développement économique appartient à la Région, comment une petite ville peut-elle se singulariser et être moteur ?**

Avec une conjoncture économique difficile, on constate un accroissement de la compétition entre les villes pour attirer sur leur territoire les entreprises. On peut le regretter mais il faut en prendre acte. Il s'agit de développer l'emploi voire parfois de le maintenir.

Cette concurrence, parfois acharnée, se traduit par la recherche et la mise en valeur d'atouts spécifique à chaque territoire comme la qualité des services, des commerces, des infrastructures, autant d'éléments essentiels pour retenir les possibles investisseurs. Sur Le Croisic, nous pensons que le dynamisme attire le dynamisme.

Dynamisme de notre offre culturelle et d'animation, dynamisme de notre politique touristique, dynamisme de notre qualité de vie, dynamisme du secteur tertiaire, dynamisme de notre population, dynamisme de notre image, la qualité des transports, etc. Il faut aussi s'assurer de la bonne adéquation entre les qualifications professionnelles disponibles sur le territoire et les besoins des entreprises.

C'est pourquoi, je dis et redis : notre cohérence économique est tournée plus particulièrement vers la mer, rappelez-vous-en 2014, je vous disais que la mer était l'avenir de l'économie de notre ville. C'est en cultivant ces atouts que l'on peut faire parfois la différence avec une autre commune.

Notre rôle en tant qu'élus locaux, dont au premier chef le maire, est d'impulser et d'accompagner. ■



Photographie © Ville du Croisic

Depuis trois ans, le nombre de places de plaisance dans le port a augmenté de 15 %.

## ÉCONOMIE



CROISIC (Loire-Inf.) — Vue panoramique de la gare et des marais-salants

# Zone artisanale : un projet de plus de 40 ans

L'idée d'une zone d'activités au Croisic est évoquée dès l'élaboration du premier plan communal d'urbanisme lancé à l'étude à la fin des années 1960 et qui est approuvé officiellement en février 1971.

Le plan prévoit la création d'une zone « industrielle » en lieu et place des anciens marais salants et étiers situés derrière la gare et en cours de remblaiement pour la plupart depuis l'après Seconde Guerre Mondiale. Ce site sert également assez vite de décharge plus ou moins officielle avant la création d'une déchetterie en 1990.

Comme le rappelle le bulletin municipal du premier trimestre 1981, la ville du Croisic avait un besoin urgent d'une zone artisanale, non seulement pour permettre à

certains artisans et petits industriels de quitter le centre-ville où leur activité ne pouvait s'exercer dans de bonnes conditions mais aussi de favoriser l'implantation de sociétés nouvelles et ainsi créer des emplois supplémentaires.

### Ateliers des constructions nautiques

La difficulté principale était de trouver des terrains adaptés compte tenu de la faible superficie de la commune (450 ha) et de la situation des parcelles encore non bâties dans des zones de protection les rendant inadaptées à cette utilisation ou mal situées.

La zone d'anciens marais salants (saline Simabron) située derrière la gare s'est de fait imposée tout en permettant également par sa situation, aux activités se rapportant

à la pêche et à la plaisance, de s'y installer.

La Commune n'étant propriétaire que de peu de ces terrains, la maîtrise foncière va demander plusieurs années et les premiers travaux d'aménagement et l'installation des premières entreprises ne voient un début d'exécution qu'en 1978-1979. L'opération assistée par les services de l'Équipement prévoit deux tranches de travaux, la première concerne le lotissement des terrains alors disponibles, la seconde devant être exécutée lorsque tous les anciens marais seront remblayés. Une ligne électrique moyenne tension de 20 000 volts est enterrée dans le cadre des travaux de viabilisation.

L'une des premières entreprises à s'installer sur le site est les Ateliers



des Constructions Nautiques du Pouliguen (établissement Pradelle), toujours présents sur le site sous la raison sociale « Polyway ». Le projet portait sur 70 000 m<sup>2</sup> de terrains communaux et privés représentant près de 30 lots entre 500 et 9 000 m<sup>2</sup>. La zone prend le nom de zone d'activités du Pré du Pas en référence au nom du chemin devenu desserte principale au sud. Les voies créées prennent le nom d'oiseaux de mer présents sur le Trait (courlis, pluviers, goélands). En 1982, la municipalité pouvait déjà

se féliciter d'accueillir neuf artisans ou industriels sur la zone d'activités récemment aménagée.

La seconde tranche se concrétise en 1988 et permet à de nouvelles entreprises de s'implanter. Un lotissement conchylicole est par ailleurs créé en 1986 et une déchetterie en 1990.

La Commune déménage ses services techniques sur la zone en 1991, suivie de la création d'une serre en 1993. Un nouveau centre technique municipal est aménagé en 2013. ■

En 1988, de nouvelles entreprises s'installent sur la zone artisanale : un conchyliculteur, les chantiers Pradelle (aujourd'hui Polyway), Mécanavale, Marine Atlantique (garage Peugeot).



1992, la ville est propriétaire du centre technique municipal depuis 1991, plusieurs artisans locaux partent sur la zone artisanale comme l'imprimerie Le Pape, la menuiserie Hivert.



### Transfert de la zone artisanale auprès de Cap Atlantique.



La loi portant Nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) renforce les compétences des Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) en matière de développement économique, et notamment la création, l'aménagement, l'entretien et la gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique portuaire ou aéroportuaire.

L'ensemble des zones d'activités économiques du territoire, existantes ou à venir, relève donc de la seule compétence de l'EPCI qui en aura désormais l'exercice exclusif. Cette disposition a pris effet au 1<sup>er</sup> janvier 2017. Le Croisic a donc dû transférer la gestion de sa zone artisanale à Cap Atlantique.

La communauté d'agglomération est donc compétente pour la recherche et l'installation d'entreprises et l'animation de cette zone d'activité. Si la ville reste propriétaire de la voirie, tout l'entretien est transféré auprès de Cap Atlantique : les réseaux d'eau potable, l'assainissement, les espaces verts, la signalétique...

Bien évidemment, parmi les 21 sociétés installées, celles qui sont propriétaires de leur terrain et/ou de leur bâtiment le restent. Tout comme la Ville du Croisic reste aussi propriétaire de ses biens sur la zone artisanale.



## Initiative PME : appels à projets de l'Ademe pour soutenir l'innovation

Pour soutenir le développement et l'innovation des PME, l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) lance des appels à projets Initiative PME.

Chaque projet, d'un montant minimum de 300 000 €, doit avoir une durée maximum de 24 mois. Quatre domaines sont concernés.

### Les véhicules et transports

Jusqu'à 200 000 € de subvention par projet de recherche et de développement dans les secteurs des transports routiers, ferroviaires, maritimes et fluviaux. Une aide à la valorisation des résultats dans la limite de 5 000 € peut également être allouée.

Date de clôture: 1<sup>er</sup> mars 2017 à 17h00 pour les véhicules routiers et 1<sup>er</sup> février 2017 pour les navires du futur.

### Eau et Milieux Aquatiques

Jusqu'à 200 000 € de subvention par projet portant sur la gestion durable du cycle urbain de l'eau (dont eaux de ruissellement), les milieux aquatiques (eaux de surface continentales, souterraines ou littorales; milieux humides) et la gestion durable du grand cycle de l'eau.

Date de clôture: 9 janvier 2017 à 17h00.

### Énergies renouvelables, stockage et conversion de l'énergie, systèmes électriques intelligents

Aide au développement de solutions innovantes (éoliennes, photovoltaïque, etc.).

### TPE-PME : renforcement des prêts bonifiés de transition écologique et énergétique



Les prêts bonifiés prêt éco énergie (PEE) et prêt vert destinés aux TPE et PME des secteurs de l'industrie et du bâtiment tertiaire sont renforcés. Ils sont sans nécessité de garantie et à un taux préférentiel (0,24 % remboursable sur 5 ans dont un an différé).

Le PEE finance l'achat d'équipements pour une meilleure efficacité énergétique (climatisation, chauffage, froid, motorisation électrique). Il est prolongé jusqu'au 22 février 2020 et son montant d'intervention est doublé jusqu'à 100 000 €. La liste des équipements éligibles au PEE est élargie aux opérations standardisées du dispositif des Certificats d'Économie d'Énergie (CEE). Les dépôts des demandes sont facilités par la fourniture d'une simple attestation sur l'honneur de l'achat prévu des équipements.

Le prêt vert finance des investissements matériels ou immatériels pour une conception et une fabrication moins polluantes ou plus économes (certifications environnementales, frais d'études et de faisabilité, réduction des émissions polluantes par exemple). Il est prolongé jusqu'au 31 mars 2018. Son plafond est porté de 3 à 5 M€ en 2017. Sa portée est étendue aux activités de services à l'industrie, de data-centers et de logistique frigorifique.



Date de clôture : 20 février 2017 à 17 h 00.

### L'efficacité énergétique

Solutions innovantes (matériaux, technologies de l'information, équipements énergétiques, et systèmes d'isolation du bâtiment, par exemple).

Date de clôture : 27 février 2017 à 17 h 00.

Les dossiers doivent être déposés sur la plateforme de dépôt et de suivi des projets de l'Ademe, sauf pour l'appel à projets Efficacité énergétique et économie de ressources dans le bâtiment, l'industrie et l'agriculture,

adressés uniquement sous forme électronique via la plateforme Dematis. Seuls les dossiers complets seront éligibles. ■

*Direction de l'information légale et administrative.*

## Bilan de l'action Ensemble pour l'emploi



Depuis, plus de quatre ans, Jean-Yves Jégou, ancien directeur d'une importante société, anime bénévolement, à l'hôtel de ville, des permanences de soutien à la recherche d'emploi. Il délivre de précieux conseils pour la rédaction d'un curriculum vitae (CV), une aide pour concevoir votre lettre de motivation, simule votre entretien d'embauche, accompagne les demandeurs d'emploi sur leurs dossiers. . .

Les permanences, qui se sont déroulées du 5 octobre 2015 au 4 juillet 2016, ont permis d'écouter et de conseiller 31 personnes.

Sur les trente-cinq rendez-vous, quatre personnes ne se sont pas présentées. Onze ont été conseillées sur la rédaction d'un CV, d'une lettre de motivation ou sur une

orientation ciblée pour une recherche d'emploi plus efficace.

Onze rencontres ont eu pour thème « réussir son entretien d'embauche » nécessitant pour ceux qui le souhaitaient un suivi permettant de mieux déterminer les besoins sur l'attitude à tenir lors d'un entretien, ainsi qu'une meilleure maîtrise des techniques de présentation.

Six conseils en orientation, soit dans le cadre d'une formation spécifique ou d'une meilleure utilisation des compétences ont permis aux demandeurs de se positionner efficacement sur le marché du travail.

La majorité des personnes était diplômée, avait exercé pendant une dizaine d'années et se trouvait sans emploi suite à une fermeture d'entreprise ou une reconversion mal préparée se traduisant par un échec, pour une tranche d'âge 30/45 ans, principalement des femmes.

Trois jeunes en préparation de bac professionnel ou bac général étaient demandeurs d'information sur l'orientation à prendre, prêts à tout abandonner pour un apprentissage alors que d'autres solutions se présentaient à eux par le biais de la formation professionnelle qu'ils avaient commencée.

La fréquentation des permanences a vu pour la majorité des Croisicais (19), mais aussi des communes de : Guérande 5, La Turballe 3, La Baule-Escoublac 1, Saint-Nazaire 2, et Vannes 1. Sur ces 31 personnes, trois dossiers ont été traités en totalité par téléphone et par internet pour des conseils en rédaction de CV et en maîtrise des techniques d'entretien d'embauche.



## 30 logements sociaux de plus

Le mercredi 19 octobre 2016, le maire du Croisic, Michèle Quellard, accompagnée d'élus Croisicais et de la presqu'île, a inauguré la nouvelle résidence du « Courtil de Kervaudu ».





Inauguration du programme social *Le Courtil de Kervaudu* le 19 octobre, de gauche à droite, Marie-Paule Beccavin, adjointe aux Travaux, Maryannick Rousset, adjointe à l'Urbanisme et au Patrimoine, Gérard Le Cam, 1<sup>er</sup> adjoint, Bernard Gagnet, conseiller départemental, Françoise Haudebourg, conseillère communautaire Habitat et Politique de la Ville à Cap Atlantique, Michèle Quellard, maire du Croisic et vice-présidente à l'Habitat et à la Politique de la Ville à Cap Atlantique, Gilbert Caharel, président directeur général d'Espace Domicile.

**E**n 2013, la Ville du Croisic avait confié au bailleur social « Espace Domicile » le projet de réalisation de logements sociaux dans le nouveau quartier Du Puigaudeau. Gilbert Caharel, président directeur général d'Espace Domicile et Alain Birrien, directeur d'Espace Domicile, se sont chargés de la visite et de la présentation de cette réalisation parfaitement intégrée dans l'environnement semi-rural à la limite de l'urbanisation actuelle du Croisic et à proximité immédiate du manoir de Kervaudu.

Les 30 logements se répartissent en 11 maisons individuelles et 19 appartements. Les premières sont implantées le long de la rue et du cône de vue depuis le manoir. Elles sont d'un gabarit similaire aux maisons voisines et assurent une continuité avec le bâti existant. Les alignements des différentes constructions, individuelles ou collectives, ménagent un cœur

d'îlot protégé, composé de jardins et d'espaces verts. Cet habitat est classé comme « bâtiment passif », dont la consommation énergétique au mètre carré est très basse, voire entièrement compensée par les apports solaires ou par les calories émises par les apports internes (matériel électrique et habitants). Ce concept repose sur une isolation renforcée des murs, fenêtres et des combles, sur une grande étanchéité à l'air, et sur le contrôle de la ventilation.

#### **20 % de logements sociaux**

La commune a l'obligation de disposer d'au moins 20 % de logements locatifs sociaux sur son territoire, en application de l'article 55 de la loi SRU. Au Croisic, même s'il reste encore à faire, nous atteignons près de 12% et il nous manque environ 60 logements pour répondre à la demande locale, tandis qu'il faudrait, au regard de la loi, que

nous en réalisations près de 200. Malgré nos efforts, on ne peut s'affranchir de tout ce qui contraint notre territoire: surface réduite, zone verte protégée par la loi Littoral, zone de protection du patrimoine, risque de submersion marine, sans compter les rares zones encore constructibles. « Il faudra travailler sur le tissu urbain existant, ce

qui ne sera ni simple, ni rapide compte tenu de toutes ces difficultés, mais nous avons la volonté de saisir toutes les opportunités qui se présenteront pour améliorer la situation du logement social au Croisic. De nouveaux projets sont déjà en cours, tout comme l'acquisition de réserves foncières qui permettra de poursuivre à terme cette dynamique.

La création de logements sociaux au sein d'une commune est un facteur d'attractivité au même titre que l'emploi et l'éducation, sans nuire pour autant à la qualité de vie et à l'harmonie des quartiers » a conclu le maire du Croisic Michèle Quellard, vice-présidente de Cap Atlantique en charge de l'Habitat, lors de l'inauguration. ■

### 3<sup>e</sup> prix régional

Lors du 77<sup>e</sup> congrès de l'Union Sociale pour l'Habitat à Nantes, le 27 septembre dernier, le « *Courtil de Kervaudu* » a reçu le 3<sup>e</sup> prix régional de l'innovation architecturale et environnementale. De gauche à droite Philippe Lambert, directeur régional de la Caisse des Dépôts, Georges Decreau, président de l'Union social Habitat des Pays-de-la-Loire, Alain Birrien, directeur d'Espace Domicile, Sylvie Hoyeau, Architecte chez Forma 6 et représentant l'ARDEPA (Association Régionale pour la Diffusion et la Promotion de l'Architecture), Franck Gourdel, Responsable du Développement, Espace Domicile, Michèle Quellard, maire du Croisic



### Coût du programme :

#### 3,6 millions d'euros

Prêts Caisse des dépôts et consignations (CDC) : 64,4 % ;

Fonds propres Espace Domicile : 14,6 % ;

Conseil Départemental 44 : 7,4 % ;

Cap Atlantique : 6,1 % ;

Cil Atlantique : 3,9 % ;

État : 3,6 % ;

Aide de la Ville du Croisic :  
garantie des emprunts auprès de la CDC, cession du terrain à prix minoré.

### 30 logements

13 type 2 : 1 chambre ;

14 type 3 : 2 chambres ;

3 type 4 : 3 chambres.

■ info

### Permanences Information Habitat de Cap Atlantique janvier 2017

Depuis bientôt trois ans, Cap Atlantique, par le biais de son dispositif d'informations Cap info Habitat, est l'instance privilégiée pour les habitants des 15 communes du Territoire pour les orienter sur les aides de financements possibles dans le domaine de l'habitat. Ce service est chargé d'accueillir le demandeur, de l'informer et de l'orienter. Il s'agit de proposer un accompagnement global : technique et financier, voire social. Qu'il s'agisse de travaux : - d'économies d'énergie, - de réhabilitation de votre assainissement non collectif, - de maintien à domicile et d'accessibilité, des aides et des subventions existent (sous conditions). N'hésitez pas à venir vous renseigner en permanences ouvertes à tous dans chacune des mairies du territoire ! Au total depuis 2014, ce sont un peu plus de 800 particuliers qui ont trouvé des réponses à leurs questions sur l'amélioration de leur logement lors des permanences de Cap Atlantique.

Hôtel de ville du Croisic, le 19 janvier 2017 de 9 h 30 à 11 h 30 sur RDV.

Catherine Leroux-Chevillard - tel : 02 51 75 77 95 - e-mail : catherine.leroux@cap-atlantique.fr





Photographie © Ville du Croisic

Le maire, Michèle Quillard, entourée de toute l'équipe qui a contribué à l'obtention de la 3<sup>e</sup> fleur au concours régional des Villes et Villages Fleuris.

## Le Croisic obtient sa 3<sup>e</sup> fleur

Le 15 novembre 2016, le Conseil régional des Villes et Villages fleuris a remis sa 3<sup>e</sup> fleur à la ville du Croisic. Le jury, présidé par Franck Louvrier, conseiller régional et président du Comité Régional du Tourisme des Pays-de-la-Loire a remis cette récompense à Claude Decker, adjoint en charge de l'Environnement et à Jean-Luc Fraslin, responsable du Service Espaces Verts.

Ce label ne juge pas uniquement le fleurissement de la ville mais il tient compte aussi du patrimoine architectural, de la mise en valeur de la biodiversité, de la diversité des paysages.

### Forte motivation

Plusieurs points positifs ont été ainsi actés lors de la visite du jury

(un élu régional, un membre du comité régional Villes et Villages fleuris, un architecte paysager et un chef de service Espaces Verts) en juillet 2016 : la démarche zéro phytosanitaire sur l'ensemble de la commune depuis 2005 (y compris dans le cimetière), le plan de gestion des espaces verts, la mise en valeur du patrimoine en aménageant les jardins des bâtiments publics, la requalification et le réaménagement des mares, la création de venelles à travers les parcelles rachetées par la Ville permettant de redynamiser le centre à proximité de l'hôtel de ville. « Ce qui a aussi fait la différence, c'est surtout la forte motivation et l'implication des élus et des agents de la ville à défendre et préserver notre environnement » ajoute Claude Decker. Cette distinction n'est pas

pour autant validée définitivement. Tous les ans, la commune doit se montrer à la hauteur sous peine de déclassement.

Des pistes de progrès sont ainsi à l'étude comme une composition plus diversifiée des plantations hors-sol ou la mise en place de végétalisation en pied de murs. « Ce prix nous permet de valoriser notre image en démontrant notre souci de préservation de l'environnement : qualité du sol, utilisation de l'eau, bannissement des pesticides, gestion des ressources naturelles, etc. Nous avons installé en entrée de ville et près du Mont Esprit des panneaux affichant notre classement » précise Claude Decker. Cette année, ce sont 6 communes de la région qui ont décroché leur 3<sup>e</sup> fleur. ■

## Eaux de baignade : qualité excellente

L'Agence régionale de santé (ARS) a classé en « Excellente » les eaux de baignade des 5 plages croisicaises : Castouillet, Sable Menu, Port aux Rocs, Port Lin et Saint-Jean-de-Dieu.

Ce résultat, pour la 3<sup>e</sup> année consécutive, est le fruit du travail de tous les acteurs en charge de l'Environnement. L'ARS effectue des contrôles tous les 10 jours du 15 juin au 15 septembre mais la ville va plus loin en diligentant son écoparce pour effectuer deux fois par semaine des analyses. « Cet été nous n'avons fermé qu'une seule journée la plage du Castouillet par prévention en raison d'un petit pic de dépassement des normes » se félicite Claude Decker.

Depuis 2013, ces normes se sont durcies suite à la nouvelle méthode de calcul du classement de la qualité des eaux de baignade. Les règles sont plus sévères, avec des paramètres qui sont désormais pris en compte tels que les entérocoques intestinaux. Selon les résultats des analyses microbiologiques effectuées pendant quatre saisons balnéaires consécutives, on attribue à l'eau de baignade une des 4 classes de qualité suivantes : insuffisante, suffisante, bonne et excellente.

Le nouveau classement est désormais calculé sur la base des quatre dernières saisons, et non plus d'une seule. En conséquence, les pollutions ponctuelles pèsent moins dans la balance comme les gros orages, fréquents en été et parfois sources de contamination.



## Algues

1 935 tonnes d'algues ont été ramassées sur nos plages l'été dernier (2 100 t en 2015) dont 420 tonnes d'algues vertes. Elles prolifèrent sous l'action conjuguée d'une teneur importante en nitrate dans les eaux et d'une augmentation des températures. Ces dernières ont été mises en centre de retraitement à Livery. C'est une obligation imposée par l'État mais dont le coût est supporté uniquement par les communes : 84 000 € pour Le Croisic en 2016.

## Eaux du Traict

Depuis 2014, les eaux du Traict n'ont pas enregistré de pollution bactériologique. Elles conservent leur classement en catégorie B attribué par l'agence régionale de santé jusqu'en 2017.

*« Ce résultat est le fruit des actions, définies et entreprises, par tous les acteurs, publics et professionnels, dans la Charte pour la reconquête de la qualité bactériologique des zones conchylicoles et de pêche à pied des Traicts du Croisic et des Barres de Pen Bron. C'est aussi à porter au crédit des campagnes de sensibilisation auprès du public »* souligne l'adjoint à l'Environnement Claude Decker.

L'ensemble des zones professionnelles de production et de reparcage de coquillages vivants (zones d'élevage et de pêche professionnelle) fait l'objet d'un classement sanitaire, défini par arrêté préfectoral.

Celui-ci est établi sur la base d'analyses microbiologiques des coquillages issus de ces zones, en utilisant *Escherichia coli* (*E. coli*) comme indicateur de contamination fécale (en nombre d'*E. coli* pour 100 g de chair et de liquide intervalvaire - CLI).

La qualité des zones de production professionnelle est évaluée régulièrement par l'analyse des données issues de la surveillance des zones, en règle générale des trois dernières années.

Les règles de classement sont définies dans le règlement (CE) n° 854/2004 du 29 avril 2004 et prévoient trois classes de qualité.

Pour la qualité A, la mise à la consommation directe est possible après la récolte ; pour la qualité B, une purification est obligatoire en centre agréé ou reparcage avant mise à la consommation ; le reparcage de longue durée est obligatoire avant mise à la consommation ou traitement thermique pour la qualité C.

Enfin, Les zones ne disposant d'aucune donnée sur leur contamination, sont non classées et toute production ou récolte y sont interdites



## ENVIRONNEMENT



Photographie © Ville du Croisic

Mathieu Charbonneau, écoparc, intervient régulièrement auprès des scolaires.

# Les élèves s'investissent dans l'environnement

L'école primaire Jacques-Cartier a démarré l'année scolaire avec un effectif de 88 élèves répartis en classes du CP au CM2.

Cette année, l'accent va être mis sur le développement durable avec l'objectif pour l'école d'obtenir le label « éco-école ».

Pour cela, différentes opérations se dérouleront tout au long de l'année pour sensibiliser les élèves à l'environnement.

La première d'entre elles a été la plantation de 80 arbustes autour de la cour de l'école avec l'aide de Mathieu Charbonneau, écoparc à la Ville du Croisic. Toutes les classes ont pu participer à cette belle opération. Pendant l'hiver, la classe

CM1-CM2 fabriquera des nichoirs qui seront installés dans les arbres de l'école ainsi que dans le jardin Jan, rue Waldeck-Rousseau.

Au printemps, la classe CP créera un jardin potager et étudiera les petits insectes du sol. Les classes CE1 et CE2-CM1 travailleront sur la dune et « ses habitants ». Ces mêmes classes visiteront aussi l'Océarium du Croisic. La classe CM1-CM2 étudiera la faune et la flore de la mare dans le jardin Jan. Toutes ces activités se dérouleront en partenariat avec le CPIE Loire Océane. Enfin, un nettoyage de plages sera effectué par les élèves au printemps 2017 avec l'aide de l'association, environnementale, Decos. ■

### Gare et vélos

La SNCF met à disposition des vélos des racks de rangement sécurisés (système antivol) ainsi qu'un local fermé.

L'accès à ce dernier se fait par l'intermédiaire d'une carte magnétique. Prendre contact avec « Contact TER » en appelant du lundi au vendredi de 7 h 00 à 20 h 00 au 0 800 584 260 (Service & appels gratuits depuis tous les téléphones).

Service ouvert à tous et gratuitement.



en bref

## CULTURE

Vue d'ambiance © Busolt Architecture



Vues intérieures de la future salle Jeanne d'Arc.



# Salle Jeanne d'Arc : la réhabilitation commence en mars

Les travaux de réhabilitation de la salle Jeanne d'Arc devraient débuter cette année en mars pour 13 mois. Ils commenceront par le désamiantage puis par la démolition de certains bâtiments.

Sur les 800 m<sup>2</sup> de la parcelle, plusieurs ouvrages seront réalisés permettant le fonctionnement de cet ensemble polyvalent. La salle principale aura une superficie de 163 m<sup>2</sup> constituée de gradins rétractables pour 180 personnes, dont 6 places handicapés, et d'une fosse

composée de 32 places sur 3 rangées en mode spectacle, soit 212 places assises. D'autres configurations sont possibles suivant le mode d'utilisation. De 120 à 140 personnes dans un mode cabaret constitué de tables rondes ou 180 personnes dans un fonctionnement type banquet.

Enfin, lors d'un concert, la salle peut accueillir 489 personnes debout. La scène de plain-pied aura une ouverture de 8 m pour une surface de près de 72 m<sup>2</sup>, encadrée par des rideaux noirs et des pendillons permettant de régler à façon l'ouverture de scène. Quant à la régie installée derrière les gradins,



elle occupera un peu moins de 20 m<sup>2</sup>. L'équipement scénique sera très fonctionnel. Il a été pensé pour permettre une utilisation en autonomie pour les usagers afin de ne pas occasionner de frais de fonctionnement comme la mise à disposition de personnel sur certaines utilisations (fêtes familiales, associations, etc.).

### **Repas, cocktail...**

Compte tenu de sa dimension polyvalente, un équipement de vidéo projection ainsi qu'un grand écran permettra aussi la diffusion de films.

Un office de 21 m<sup>2</sup> sera contigu à la salle. Il permettra d'organiser des repas, des cocktails en mode fête de famille mais en aucun cas, ce lieu ne sera une cuisine. On ne pourra donc que conserver des repas chauds ou froids et non les cuisiner.

La façade, quai du Port Ciguet, sera entièrement reprise, les menuiseries en bois seront changées au profit de profilage aluminium mais l'ensemble respectera l'aspect d'origine. L'architecte des bâtiments de France aura un regard vigilant sur ce point. Tout le bâtiment donnant sur le quai est ainsi conservé et sera consacré à l'espace d'accueil. Un sas d'accès donnera sur un vestiaire de plus de 13 m<sup>2</sup> (à gauche en entrant), un espace billetterie et secrétariat de 22 m<sup>2</sup>, un bar de 28 m<sup>2</sup> sur la droite permettra aux usagers d'envisager quelques moments conviviaux avant ou après représentation.

### **Jardin de 90 m<sup>2</sup>**

Passée cette entrée, l'utilisateur pourra se diriger sur la salle de spectacle en emprunte un couloir d'une trentaine de mètres. Celui-ci longera un jardin de 90 m<sup>2</sup>, accessible et visible à partir de la salle principale, « *Il nous semblait important de ne pas sacrifier cet espace de verdure, il permet une respiration pour le public, dégage la vue et apporte*



### **Quelle a été la motivation sur ce projet ?**

Cette réhabilitation était au cœur de notre programme en 2014. Je rappelle que depuis 1998, la salle Jeanne d'Arc n'est plus en activité suite à un avis défavorable de la commission de sécurité. Le club intercommunal de modélisme qui a utilisé une partie des locaux

pendant des années est relocalisé sur la zone artisanale depuis juillet 2016. J'ajoute que nous ne pouvions laisser se dégrader plus longtemps ce lieu. Nous avons toujours souhaité que la salle Jeanne d'Arc puisse retrouver toute sa place dans l'environnement patrimonial du Croisic. L'endroit possède des atouts non négligeables comme sa situation au cœur de la ville et sa façade remarquable. La plus-value d'un lieu culturel s'exprime aussi par son atmosphère, son histoire, nous avons donc opté pour une réhabilitation, une mise en valeur du site en tenant compte du voisinage et du respect architectural de l'ensemble urbain notamment des résidences voisines. La salle étant située dans la zone de protection du patrimoine, nous avons travaillé en étroite collaboration avec l'Architecte des Bâtiments de France afin de conserver le caractère architectural et historique du bâtiment

### **On parle de salle culturelle et polyvalente, pouvez-vous préciser ?**

Nous souhaitons y produire du spectacle vivant : concerts, danse, représentations théâtrales, etc. mais aussi nos « conférences grands témoins » actuellement organisées à la salle des fêtes dans des conditions d'accueil du public insatisfaisantes : chaises inconfortables, sonorisation déplorable, toilettes à l'extérieur du bâtiment. Nous louerons aussi la salle pour l'organisation de fêtes familiales ou des réceptions privées.

### **Les associations pourront-elles l'utiliser ?**

Bien évidemment, les associations ont vocation à être des utilisateurs ponctuels de la salle, pour leurs manifestations. Mais ce n'est pas une maison des associations, donc nous ne la mettrons pas à disposition des créneaux réguliers. Aucune association ne pourra y entreposer son matériel ou ses affaires. Concernant la gestion de cet équipement, nous étudions deux pistes : une gestion en régie par les services de la ville ou une gestion privée par délégation de service public.

de la lumière naturelle. Sans cela, le public peut ressentir un sentiment d'oppression» explique Maryannick Rousset, adjointe au Patrimoine et à l'Urbanisme.

L'équipement a été pensé en prenant en compte de nombreuses contraintes. Il est repéré dans le plan de prévention risque de submersion (PPRL), désormais annexé au plan local d'urbanisme. Ainsi, l'assainissement est équipé de clapet afin d'éviter toute remontée des eaux par le réseau. Tous les locaux techniques (centrales de traitement d'air, électricité, chauffage) ainsi que la loge, seront installés à l'étage et seront accessibles aux personnes à mobilité réduite grâce à un monte-charge. Les prises sont encastrées à 60 cm du sol.

#### Batardeau

La porte d'accès public est équipée de batardeau. «Grâce à la prise en compte de ce risque, la remise en fonctionnement, après ce type de catastrophe, peut être rapide sans subir pour autant de graves dégâts. Toute

cette zone sur le port est sensible à la montée des eaux mais la salle Jeanne d'Arc n'est pas un établissement de sommeil, nous pouvons donc évacuer le public dans des conditions optimales de sécurité» précise Maryannick Rousset, adjointe au Patrimoine et à l'Urbanisme.

Autre dilemme à résoudre pour l'architecte, l'isolation phonique. Les mesures sur le bruit ont révélé que le niveau de décibel sur ce quartier était quasiment nul. L'établissement a donc été conçu afin de maintenir le même niveau d'exigence pour le voisinage. La solution a donc été d'imaginer «une boîte dans la boîte». En d'autres termes, tous les murs d'origine sont conservés, après réhabilitation, mais ce sont d'autres parois béton qui viendront enserrer la salle de spectacle. De plus, un limiteur de bruit coupera la sonorisation et rallumera la salle en cas de dépassement du seuil de 98 décibels.

La livraison définitive au public est prévue au premier semestre 2018. ■

La salle principale aura une superficie de 163 m<sup>2</sup> constituée de gradins rétractables pour 180 personnes, dont 6 places handicapés, et d'une fosse composée de 32 places sur 3 rangées en mode spectacle, soit 212 places assises.

Vue d'ambiance ©Basalt Architecture



### La salle Jeanne d'Arc : ancien grenier à sel

À partir de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, l'îlot qui porte la salle Jeanne d'Arc s'est développé avec la construction de deux propriétés principales sur des parcelles entre le quai du Lénigo et la Haute Grande Rue. La principale construction est la grande maison d'armateur construite dans le 1<sup>er</sup> quart du XVII<sup>e</sup> siècle et qui se signale encore aujourd'hui par sa tour d'escalier à l'ouest. L'emprise actuelle de la salle Jeanne d'Arc dépendait à l'origine de cette propriété. Il s'agissait principalement de magasins, dépendances et grenier à sel liés à l'activité de commerce de l'armateur.

#### 1908, une salle de spectacle

L'ancien grenier à sel est acheté par la Paroisse et transformé en salle de spectacle et de patronage sous l'appellation de «salle Jeanne d'Arc». 1998, la salle Jeanne d'Arc n'est plus en activité suite à un avis défavorable de la commission de sécurité (vétusté du bâtiment et non conformités diverses). Elle sert de lieu de stockage pour la ville et certaines associations.

#### 2014

Une étude de faisabilité est lancée afin de déterminer le potentiel pour y installer une salle polyvalente à dominante culturelle dans cet espace urbain et contraint.

#### 2015

Un marché négocié est lancé afin que des architectes concourent à proposer une réhabilitation de cet emplacement de 801 m<sup>2</sup>.

#### 2017

Début des travaux par le désamiantage et la démolition d'une partie des bâtiments.

#### 2018

Réception des travaux. Grâce à sa polyvalence, cette salle permettra d'organiser conférences, séminaires, assemblées générales, spectacles et location aux particuliers notamment pour les fêtes familiales : mariages, communions, anniversaires, etc.





La transformation du foyer Émile-Thibault en médiathèque par le cabinet Lefloch Architecture.



Vue d'ambiance © Lefloch Architecture

# Médiathèque : un bâtiment et un projet

Le projet de la future médiathèque de la Ville du Croisic avance. Les travaux doivent débuter fin février 2017 pour s'achever au 1<sup>er</sup> trimestre 2018.

**L**e foyer Émile-Thibault doit subir une importante transformation s'il souhaite accueillir la future médiathèque du Croisic. Ainsi, la mezzanine actuelle va être supprimée au profit d'un rez-de-chaussée consacré aux collections pour les adultes et les adolescents et d'un 1<sup>er</sup> étage pour l'enfance et la jeunesse.

Un sas d'accès, permettant la dépose des poussettes, donnera accès au lieu et le visiteur rencontrera directement la banque d'accueil qui ouvrira sur un large espace où seront répartis les rayonnages, plus petits (1,60 m) mais plus fonctionnels. Oubliés les étagères en pin de 2 m de haut de la bibliothèque rue Jean-Jacques-Rousseau. « Elles avaient le mérite d'exister pour une certaine époque, mais leur taille donne un sentiment d'étouffement, peu de visibilité, les unes séparées des autres par un espace de 90 cm alors que nous avons besoin d'un minimum de 1,40 m, ne serait-ce que pour la circulation des fauteuils handicapés. Actuellement, nous disposons d'environ 10 000 ouvrages sur notre bibliothèque,

*l'objectif est de tendre vers les ratios mis en place par la direction régionale des affaires culturelles, c'est-à-dire 14 000 documents pour notre strate communale »* envisage Jacques Bruneau, adjoint à la Culture et ancien président du syndicat intercommunal gérant les bibliothèques de Batz-sur-Mer, du Pouliguen et du Croisic.

#### **Le salon**

Outre les rayonnages, le lieu sera réparti entre trois zones. « *Le salon* » donnant sur le jardin, où l'on pourra prendre un café tout en prenant connaissance de la presse, sera consacré aux périodiques consultables sur place ou à emprunter. Un mobilier « cosy » et chaleureux devrait faciliter la possession du lieu par le lecteur. « *La seconde zone dédiée aux animations accueillera l'heure du conte, tournée vers les scolaires, les cafés littéraires et les cafés philo actuellement organisés à La Galerie Chapleau* » précise Jacques Bruneau, l'adjoint à la Culture. Seule la dernière zone, multimédia et travail, sera cloisonnée. Ici, se retrouveront

La future médiathèque vue du poste de police municipal.

Vue d'ambiance © Basalt Architecture



## **Histoire de la bibliothèque du Croisic**

### **1908**

Création sous forme d'une association, la bibliothèque est installée dans une pièce au 1<sup>er</sup> étage de l'ancienne mairie, l'hôtel d'Aiguillon.

### **1909**

Elle prend le nom de « Bibliothèque Populaire du Croisic ».

### **1967**

Elle déménage rue de l'Église dans l'ancienne caserne des pompiers devenue, aujourd'hui la salle paroissiale. Grâce au soutien politique et financier de la ville, l'association emploie deux salariés à temps partiel.

### **1998**

Elle s'installe dans l'ancienne école publique de garçons « Charcot », rue Jean-Jacques-Rousseau.

### **2004**

Création d'un Syndicat communal (Sivu) regroupant les bibliothèques du Pouliguen, de Batz-sur-Mer et du Croisic.

### **2017**

Disparition du Sivu, la bibliothèque devient un service municipal.

### **2018**

La bibliothèque quitte la rue Jean-Jacques Rousseau et s'installe rue de la Duchesse Anne dans le bâtiment Émile-Thibault.



tous ceux qui souhaitent s'isoler au calme pour la consultation d'ouvrages papier ou numérique.

Quant au 1<sup>er</sup> étage, il sera accessible soit par un ascenseur soit par un escalier, traité de la manière la plus légère possible, au centre du bâtiment afin d'avertir le visiteur qu'il existe un second niveau. Celui-ci se répartira entre les espaces administratifs (accueil des bénévoles, réserve, atelier de préparation, bureau) et l'espace Enfance. Le multimédia sera disposé sur un mobilier bar, les rayonnages déclinés harmonieusement sur l'ensemble. Un coin « petite enfance » permettra de recevoir les 0-4 ans du relais assistantes maternelles. Enfin, une passerelle lecture destinée aux enfants s'insérera sous la charpente. Les toilettes du 1<sup>er</sup> niveau, rénovées en 2014, sont conservées. Seules des sanitaires « tout-petits » sont prévus à l'étage.

Vue de l'extérieur, la médiathèque sera dans une dominante de blanc avec un bardage en zinc vert sur les soubassements s'inscrivant dans le visuel des bâtiments de la police municipale et de l'hôtel de ville. Quelques touches de rouge doivent redonner une visibilité et une distinction dans l'ensemble du quartier de La Ladure.

Un gros travail va être aussi entrepris sur la volumétrie du bâtiment afin d'obtenir la meilleure intégration possible de ce nouvel équipement dans le quartier. Afin de casser la masse de l'imposante toiture et de redonner des proportions équilibrées avec la partie maçonnerie, une partie du toit a été sacrifiée au profit d'une terrasse d'un peu moins de 60 m<sup>2</sup>, côté poste de police municipale. Elle sera accessible au public et fait partie intégrante du projet lecture de la médiathèque. Le toit disposera de deux verrières, la première située au niveau de l'accueil démarrera du sol pour s'achever

au faîtage, la seconde au centre du bâtiment sera un puits de lumière sur l'escalier.

Un nouveau jardin sera imaginé. Conçu comme faisant partie de l'ensemble, il sera un allié idéal de la médiathèque comme lieu de détente et de lecture. Un cheminement sera créé entre le jardin de La Ladure et ce lieu par un percement du mur mitoyen à l'hôtel de ville. « Ce nouveau lieu culturel sera ouvert 20 heures par semaine contre 12 actuellement. Nous envisageons aussi un accueil le dimanche matin en saison. Et pour tous ceux qui ne peuvent ramener leur livre dans ces tranches horaires, une boîte de retour intégrée dans le mur est prévue. Notre objectif est de multiplier par deux notre fréquentation lors des deux premières années » explique le maire, Michèle Quellard.

Durant le temps des travaux, les associations utilisatrices du foyer Émile-Thibault sont relocalisées à la salle des fêtes. À terme, elles intégreront l'ancienne bibliothèque. ■

**Coût de travaux : 1,2 million € TTC dont 50 % est éligible à une subvention de la Drac.**

### Calendrier

- **Mai 2016**  
Validation de l'Avant-Projet Sommaire
- **28 septembre 2016 (CM)**  
Validation de l'Avant-Projet Définitif
- **Octobre 2016**  
Dépôt du permis de construire
- **Décembre 2016**  
Consultation des entreprises
- **Février 2017**  
Lancement des travaux
- **février 2018**  
Réception des travaux
- **Fin 1<sup>er</sup> trimestre 2018**  
Prise de possession du site

### Surfaces plancher 528,06 m<sup>2</sup>

RDC : 302,07 m<sup>2</sup>

Étage : 201,46 m<sup>2</sup>

Combles : 24,53 m<sup>2</sup>

### Vers un autre projet : bâtiment et lecture publique

Le projet évolue radicalement quand en 2015 les premières dispositions de la Loi NOTRe (Nouvelle organisation territoriale de la République) envisagent la disparition des syndicats intercommunaux à vocation unique fin 2016.

Face à cette contrainte, trois solutions sont donc envisagées.

La Ville du Croisic a donc dû repenser sa stratégie. Elle ne dissocie plus la construction d'un bâtiment et la politique du livre. Elle souhaite faire de la bibliothèque un élément phare de sa politique culturelle.

En décembre 2016, les maires des trois villes de l'ancien canton du Croisic devront se prononcer pour une dissolution du Sivu.



## TRAVAUX



# Toute une série de travaux ont été engagés sur le dernier trimestre 2016

C'était un projet structurant de notre commune, la requalification de la zone artisanale, soit environ 8 hectares, a consisté à réaménager la voirie par la création ou la réfection de trottoirs, de places de stationnement, d'éclairage public, de signalétique. Les principales rues concernées ont été Pré du Pas, Courlis, Goélands, et des Pluviers.

La ville a procédé aussi à un nettoyage d'un de ses terrains de 10 000 m<sup>2</sup>, plus de 15 000 tonnes de déchets ont été évacués de cette zone qui a servi de décharge sauvage durant plus d'une trentaine d'années. Des matériaux amiantés ont été décelés et ont été déposés

sur des sites autorisés afin d'assurer la traçabilité.

Ces interventions étaient indispensables avant la reprise de la compétence économique, par Cap Atlantique, dans le cadre de la loi NOTRe des zones artisanales et commerciales au 1<sup>er</sup> janvier 2017. Celle-ci a élaboré un schéma d'accueil des entreprises avec un référentiel qualitatif. « Si ces travaux n'avaient pas été entrepris par la commune avant cette date butoir, la communauté d'agglomération les auraient pris en charge mais avec pour conséquence une baisse de l'attribution de compensation de Cap Atlantique vers Le Croisic. Il s'agissait donc de valoriser ce site

avant tout transfert » précise Gérard Le Cam, adjoint au maire en charge du Développement économique.

Le coût de l'opération travaux est de 485 000 € HT pour les travaux dont 60 % financés sur les fonds de concours de Cap Atlantique. Quant au nettoyage du terrain communal, la ville en assurait seule la charge financière pour 300 000 € TTC.

### Effacement de réseaux

Les rues des Parcs, du Bassin, des Coquillages bénéficient d'un effacement de réseaux (téléphone, électricité). En effet, Enedis (ex ERDF) se plaint depuis plusieurs années de la baisse de la qualité du service de distribution. Le réseau très ancien occasionnait des pertes de courant pouvant se révéler dommageables pour les appareils électriques des 36 riverains raccordés.

La Ville du Croisic profite donc de cette intervention, à la charge de l'électricien, pour faire disparaître 21 poteaux béton et 22 en bois au profit de 25 candélabres afin de combler les zones noires ou mal éclairées.

Le coût est de 170 000 € (effacement et éclairage public) pour les rues Parcs et Bassin et de près de 10 000 € pour la rue des Coquillages. Les travaux, commencés en novembre 2016, prendront fin en mars de cette année.

Autre effacement de réseau, effectué fin d'année 2016 : 250 m sur l'avenue de la Pierre Longue (près du camping Société Générale) pour 50 000 € et suppression des trois derniers poteaux avenue de Saint-Goustan pour 10 000 €.

### Voirie

Suite à l'aménagement du quartier Du Puigaudeau, le chemin du Moulin Bâtard était fortement dégradé. « Nous avons profité du changement du réseau eau potable et de la réhabilitation partielle de celui des eaux usées par

Cap Atlantique, pour reprendre les accotements et la chaussée sur 250 m » explique Marie-Paule Beccavin, adjointe en charge des Travaux.

La rue du Sable Menu a vu aussi son enrobé changé et l'adjonction de trottoirs sur 200 m afin de sécuriser la circulation piétonne. Ces deux opérations ont coûté respectivement 120 000 € et 50 000 € et se sont achevées fin décembre 2016.

Enfin, la passerelle le long de la plage de Port Lin a été prolongée de 60 m entre le kiosque et l'hôtel de l'océan et une rampe en béton permet désormais aux personnes à mobilité réduite d'accéder à la plage. ■



Photographie©Ville du Croisic

La zone artisanale a bénéficié d'un toilettage conséquent : reprise de voirie, création de trottoirs, éclairage public, etc.

Marie-Paule Beccavin, adjointe en charge des Travaux, suit avec attention le dossier de réhabilitation de la plage de Port Lin.

Photographie©Ville du Croisic







## << Je joue un rôle de pivot >>

Emmanuel Mahé a accepté la délégation Jeunesse et Sports en septembre dernier. Nous l'avons rencontré afin de mieux connaître ses attentes et son ambition pour les Croisicais.

### **Quelle a été votre motivation pour accepter cette délégation ?**

Plus qu'une motivation, on peut dire que c'est une marque de confiance qui m'a été accordée, liée à mon investissement quotidien dans la vie municipale. Mme le Maire connaît ma passion pour le sport, pratiquant moi-même de nombreuses disciplines en loisirs et en compétitions. Par ailleurs, nous sommes avec ma conjointe une famille recomposée avec deux adolescents. Cela me permet d'être en phase et de comprendre les attentes de la nouvelle génération qui se découvre et part à la rencontre du monde d'une façon bien différente de ma génération. Ils sont nés dans un univers de nouvelles technologies, il faut donc en tenir compte dans notre approche. Mon ambition est de permettre et d'offrir

à nos jeunes la possibilité, à travers le sport et d'autres activités, de découvrir ce qu'ils aiment, ce qu'ils n'aiment pas, ce qu'ils aimeraient être, le respect et l'ouverture sur les autres. En résumé d'apprendre à être les hommes et les femmes de demain.

### **Quelle est votre analyse sur la dimension sportive du Croisic ?**

Quand on parle de dimension sportive, je ne peux m'empêcher de commencer par remercier l'ensemble des associations sportives et leurs bénévoles pour le travail qu'ils réalisent. Car c'est grâce à eux et au désir de faire partager leur passion que l'on peut compter autant de clubs au Croisic. C'est une chance pour notre commune car il y en a pour tous les goûts et pour tous les âges. J'en

profite d'ailleurs pour passer un message à chacune et chacun, car pour continuer de fonctionner et d'exister les associations ont besoin en permanence de bénévoles et cela devient, on ne peut que le regretter, une denrée rare dans une société qui se referme. Pourtant, l'engagement auprès et vers les autres est profitable à tous. À ceux qui le reçoivent et à ceux qui le donnent. Si chaque adhérent donnait une heure de son temps dans l'année à son association, cela soulagerait un peu ceux qui sont trop souvent sollicités. La dimension sportive s'inscrit aussi dans les résultats. Nous pouvons nous montrer fiers de nos compétiteurs médaillés, ils contribuent au rayonnement du Croisic. Cette tendance devrait se confirmer grâce au développement de nos manifestations sportives.

En tant qu'élus au Sport, je m'inscris dans cette politique en souhaitant favoriser l'organisation de stages de découverte vers le monde du sport à destination des plus jeunes. Il est difficile de dire si l'on aime réellement un sport ou pas en une seule séance. Ces séances permettent aussi d'évaluer sa progression personnelle. Ainsi, nous avons testé avec succès la découverte sportive sous cette forme avec les enfants inscrits dans les structures jeunesse municipales. Enfin nous essayons d'orienter les jeunes sur des disciplines vers lesquels ils ne vont pas naturellement, comme le tir à l'arc ou le golf. Enfin, en termes de communication, j'ai souhaité que soit repensée la page sport du site Internet de la Ville afin de la rendre plus fonctionnelle et plus dynamique pour les utilisateurs.

#### **Avez-vous des projets et des envies concernant le sport ?**

J'ai plein de projets, tous ne seront peut-être pas réalisables, mais il faut tendre vers le mieux. Je reste également à l'écoute de ceux que l'on me propose régulièrement. J'aimerais voir plus d'événements majeurs tout au long de l'année et sur des week-ends complets. Cela profiterait également aux commerces, au dynamisme local. Il faut savoir créer des synergies, des passerelles profitables au plus grand nombre. Je pense aussi aux personnes qui ne vivent pas sur la commune et qui ne feront pas le déplacement de loin si l'événement ne se déroule que sur une journée. Je suis persuadé que ce type de manifestation est plus attractif sur 2 à 3 jours avec une dimension intergénérationnelle qui puisse toucher tous les publics. Enfin, nous aimerions voir deux projets prendre forme dans les années à venir. Le premier est la naissance d'un triathlon croisicais et le second une rétrospective en photographies sur Le Croisic et le sport.

Enfin, je n'oublie pas la dimension maritime de notre presqu'île, j'aimerais donc plus d'événements en relation avec la mer : nage en haute mer, sauvetage, paddle, kite-surf, bateaux, etc.

#### **Quelle est votre analyse et votre regard sur la jeunesse au Croisic ?**

Si je peux me permettre une remarque qui n'est pas qu'une boutade : au Croisic, il y a énormément de jeunes sauf que chez nous, ils ont tous les âges. En premier lieu, il est évident que l'on ne peut pas proposer les mêmes activités jeunesse à des adolescents et aux plus jeunes. Par ailleurs, il faut prendre en compte la volatilité de la nouvelle génération. Elle zappe beaucoup plus vite. Les activités culturelles dont ils se sentent proches ne sont pas toujours celles que l'on

Activités du centre de loisirs.



Découverte de la voile.

pratique au Croisic. Il nous faut donc adapter notre offre. La ville au travers de ses structures jeunesse est donc à leur écoute.

#### **Avez-vous des attentes particulières dont vous aimeriez nous faire part ?**

Je n'ai pas d'attente particulière, je pense au contraire que l'attente vient plus des associations et des personnes pratiquant un sport sur notre commune indépendamment d'un club ou d'une association. Il est donc important d'avoir une bonne communication entre les services de la ville et tous les acteurs de la vie sportive croisicaise. Il n'y a que de cette manière qu'on arrivera à mettre nos idées en commun et à les faire vivre pour développer sur notre territoire la pratique d'une activité sportive variée.

#### **Quel soutien, quelle aide, la ville peut-elle apporter aux associations sportives ?**

La ville apporte déjà un soutien non négligeable aux associations sportives que ce soient par l'attribution de subventions de fonctionnement ou de subventions exceptionnelles pour l'achat d'équipement ou l'organisation d'une manifestation, mais également par la mise à disposition de salles gratuites pour les activités, de matériels ou de personnels pour aider au bon déroulement des manifestations organisées par les associations. Nous sommes toutefois

conscients que certains équipements sont aujourd'hui vétustes et que le coût de remplacement ne peut être supporté intégralement par certaines associations, je pense au praticable de gym, la piste d'athlétisme, les terrains de tennis du Mont Esprit. Tout ceci nécessite de l'argent, nous devons donc agir en établissant des priorités pour du remplacement à plus ou moins brève échéance.

### La ville est-elle bien équipée en structures jeunesse et sport ?

Globalement nous pouvons dire que oui. Le ratio nombre de jeunes sur population croisicaise est plutôt satisfaisant. Après il y a tout de même une réflexion et un travail à mener sur l'optimisation organisationnelle de ces structures pour la simple et bonne raison que l'on doit s'adapter aux changements qu'ils soient d'ordre démographique ou comportemental. Nous sommes donc dans le cas présent sur une mutation permanente qui n'offre pas de réponse parfaite. Nous devons donc nous attacher à y répondre le mieux possible.

Concernant les structures sportives, là encore, il ne faut pas se plaindre,



Le complexe sportif du Croisic : terrains de football, de tennis, multisports et gymnase.

nous avons et offrons sur la commune du Croisic la possibilité d'effectuer près d'une dizaine de disciplines différentes. Si l'on compare notre offre d'infrastructures avec des communes de même taille, nous n'avons pas à nous plaindre voire nous sommes mieux lotis.

### Comment comptez-vous travailler avec les services municipaux et les clubs ?

Pour reprendre un terme sportif, je joue un rôle de pivot. C'est-à-dire que je dois coordonner nos ambitions en matière

d'action auprès de la jeunesse et du sport dans un cadre réglementaire qui est celui de l'administration publique et des contraintes budgétaires. Je dois tenir compte des attentes et remontées des associations et de la population tout en sachant qu'on ne peut pas satisfaire tout le monde. C'est donc un travail d'équipe au sein de la commission Jeunesse et Sports, des services de la ville et de la population. Autant vous dire que pour que cela fonctionne, chacun doit comprendre que seul l'intérêt collectif prime là où l'individualisme n'a pas sa place. ■

## Retour sur le Noël des maternelles

Notre petit loup, la mascotte de l'école, a continué son tour du monde. Après avoir voyagé sur la banquise, en Chine et en Afrique, le voici arrivé en Russie. Cette année, à la maternelle, Noël était donc à l'heure russe !

Avant les vacances, une dernière semaine riche en événements pour tous les enfants de la petite à la grande section :

- Lundi : « salsifis cirque », spectacle joué à l'école par la compagnie Billenbois ;
- Mardi : « promenons-nous avec les petits loups » au cinéma Le Hublot au Croisic, 6 courts-métrages très différents mettant en scène un loup tantôt espiègle, tantôt rusé ;
- Jeudi : goûter de Noël avec les CP et visite du Père Noël ;
- Vendredi : un spectacle « tout doux » pour les petits et moyens de l'école avec les tout-petits du relais assistante maternelle.

Et pour tous, parents, grands-parents et amis un marché de Noël convivial et chaleureux organisé par l'Amicale Lāïque et les parents d'élèves dans le hall de l'école maternelle : photo avec le Père Noël, mais aussi crêpes, gâteaux, brochettes de bonbons, et boissons, sans oublier des petites décorations ou des gourmandises à emporter !





## PATRIMOINE



Photographie©Ville du Croisic

# Une nouvelle vie pour l'hôtel d'Aiguillon

La vente définitive de l'hôtel d'Aiguillon est intervenue le 21 décembre dernier pour un montant de 600 000 euros. Ce monument historique du XVII<sup>e</sup> siècle, propriété de la Commune depuis 1904 et hôtel de ville de 1908 à 2008, change de mains et sera reconverti en quatre appartements de prestige et un commerce en rez-de-chaussée.

Le projet de restauration et de réhabilitation porté par le groupe CIR et sa filiale France Pierre Patrimoine de Bordeaux comprend l'aménagement de quatre appartements (un par niveau) en préservant l'essentiel de la distribution d'origine de l'hôtel et ses éléments décoratifs intérieurs (escalier, boiseries, cheminées, parquet...) tout en apportant tout le confort moderne nécessaire. D'importants travaux de restauration seront nécessaires tant

extérieurement qu'intérieurement pour redonner ses lettres de noblesse à l'hôtel particulier. L'ensemble des façades, de la toiture, des corniches et des lucarnes va être restauré ou restitué à l'identique sur la base des documents historiques conservés. Les menuiseries d'origine seront gardées et remises en état. L'ancien portail d'entrée en fer forgé retrouvera sa place sous le porche. Cet important chantier à venir est suivi depuis le début de l'étude par l'Architecte des Bâtiments de

France et le service des monuments historiques. Le permis de construire, récemment délivré, a fait l'objet d'un examen attentif. De nombreux arbitrages seront encore nécessaires en cours de chantier en fonction des découvertes réalisées, en particulier lors des travaux intérieurs. Les appartements sont d'ores et déjà tous vendus. L'affectation définitive du rez-de-chaussée sera connue dans les mois à venir. Ce lot disposera de la jouissance du jardin attenant. ■



## Église Notre-Dame-de-Pitié,

### des travaux de restauration sans précédent en prévision

L'église Notre-Dame-de-Pitié, propriété de la Commune et classée monument historique depuis 1906, n'a pas connu de travaux importants de restauration depuis les années 1990 où fut commémoré le cinquième centenaire de sa construction.

**A**près de longs mois d'étude et de diagnostic, d'importants travaux sont nécessaires et vont s'engager à compter de 2017 pour plusieurs années.

La première tranche, non prévue à l'origine, mais qui s'est imposée de fait, est la restauration des vitraux de la façade nord, dont plusieurs meneaux présentent des éclatements de pierre du fait de la



corrosion des pièces métalliques. Le vitrail de Saint-Christophe a dû être déposé en urgence et celui de Saint-Goustan a été consolidé dans l'attente des travaux de restauration. Ces travaux vont s'engager en janvier 2017 et porteront sur quatre vitraux (Saint-Christophe, Saint-Goustan, Sainte-Anne et les Évangélistes). Cette intervention concernera la réfection des meneaux en pierre et la restauration des vitraux avec nettoyage et suppression des principaux plombs de casse (réparations antérieures du vitrail gênant sa lecture).

#### Soutien financier de 50 % à 60 %

Le diagnostic approfondi, établi par Mme Niguès, architecte du patrimoine, a permis de prioriser les interventions tout en soulevant d'autres pathologies qui n'avaient pas forcément été soulignées dans les premières études, en particulier les drainages périphériques de l'édifice et la confortation de certains éléments de charpente. Les futures tranches de travaux concerneront la tour d'escalier pour accéder au clocher et le clocher

Des travaux plus que nécessaires.



Photographie©Ville du Croisic

lui-même sur toute sa hauteur, incluant de fait la façade ouest. La Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) apportera un soutien financier à hauteur de 35 à 40 % tout comme la Région et le Département (15 à 20 %). Ce monument de 522 ans portera de nombreux échafaudages dans les années à venir, des travaux indispensables pour lui permettre de traverser sans encombre les prochaines décennies.

#### Retour de l'ancien maître-autel

La Commune poursuit son partenariat avec l'association de protection du patrimoine de Notre-Dame-de-Pitié. Après la restauration, il y a quelques mois, du tableau de Saint-Bernardin de Sienna et son installation dans l'église, c'est au tour des marbres de l'ancien maître-autel de reprendre place dans l'édifice après 50 années au rebut.

Le maître-autel en marbre du XVIII<sup>e</sup> siècle a été partiellement détruit en 1963 par la chute du grand vitrail du chœur et définitivement démonté en 1967. Depuis cette date, les marbres étaient stockés dans des locaux annexes du presbytère.

L'association en collaboration avec la Paroisse, a proposé à la Commune, propriétaire des marbres, de les restaurer et de les utiliser pour remplacer le maître-autel moderne actuel. Une convention tripartite de financement entre la Commune, la Paroisse et l'association a permis de concrétiser ce projet, qui a par ailleurs fait l'objet de plusieurs subventions publiques, les marbres étant classés monument historique depuis 1909.

L'ensemble a été mis en place pour les fêtes de Noël 2016 et chacun pourra apprécier la beauté des marbres polychromes qui retrouvent place dans le chœur de l'église.

La restauration de l'ancien tabernacle est envisagée en 2017, toujours avec le soutien financier de l'association. ■

#### Collections municipales.

#### De nouvelles œuvres



« Bateaux sardiniens au port du Croisic » par l'artiste Charon.

Le don de 10 000 euros par le groupe artistique de Saint-Nazaire, à l'occasion de l'exposition sur le peintre Émile Gautier, permet à la Commune d'enrichir régulièrement les collections municipales. Après l'achat de trois aquarelles de Jacques de Maillé, deux œuvres ont été récemment acquises aux enchères. Il s'agit d'une aquarelle gouachée du peintre Alexis Louis de Broca (1868-1948), ami de Ferdinand du Puigadeau, représentant un sloop sur la grève du Traict et datée de 1927, et d'une autre aquarelle gouachée montrant des canots sardiniens au quai de la Grande Chambre dans les années 1920 par l'artiste Charon. Ces œuvres seront présentées au public lors de futures expositions à la Galerie Chapleau.

■ info



LE CROISIC, AUTHENTIQUE, MODERNE ET DYNAMIQUE

L'équipe municipale vous adresse ses

*Meilleurs Vœux*



Au premier plan (de gauche à droite) Jean-Pierre Legrand, Gérard Le Cam, Michèle Quellard, Marie-Paule Beccavin, Sébastien Aigu, Geoffrey Bénigüé

Au second plan (de gauche à droite) Sandrine Glémin, André Boucher, Christian Cabellic, Claude Decker, Annick Mouilleron, Emmanuel Mahé, Annie Guyomard, Marylène Perrot

Jacques Bruneau, Maryannick Rousset, Bernadette Cassac, Paulette Clémensat, Janine Le Bihan-Penanroz, Virginie Pihour, benoît Vigouroux

## LISTE « POUR QUE VIVE LE CROISIC »

Chères Croisicaises, chers Croisicais,

Très bonne année 2017!

Que cette nouvelle année soit pour chacune, chacun de vous, riche d'émotions, de joies et de satisfactions. Nous souhaitons avant tout qu'elle vous garde en bonne santé, sur notre presqu'île où il fait si bon vivre.

Nous formulons aussi le souhait de continuer à embellir notre cadre de vie, d'investir raisonnablement, en cohérence avec les besoins de la ville, dans l'intérêt de tous et pour l'amélioration du quotidien de chacun.

Notre population diminue et la moyenne d'âge augmente. Aussi, nous réaffirmons qu'il est vital de conserver une **maison de retraite** sur la commune. En plus des emplois sur place, nous tenons à conserver ici le lien familial entre générations. Les pensionnaires sont en grande majorité des Croisicais. Nous avons donc voté la première motion réclamant le maintien de la maison de retraite le 18 juillet 2014 et nous avons convenu avec la majorité de travailler ensemble sur ce dossier, en excluant une quelconque récupération politique. En public, Madame le Maire a accepté. Mais elle fait depuis cavalier seul. C'est ce qui a motivé notre abstention sur la deuxième motion que nous avons découverte le jour du vote en conseil municipal, le 5 septembre 2016, sans aucun échange préalable. Nous sommes systématiquement mis devant le fait accompli. Nos arguments sont quantifiés négligeables. Nous avons d'ailleurs entendu Madame le Maire asséner qu'elle n'avait « pas besoin de nous ». Au lendemain des élections en 2014, affectée par la déconvenue, elle promettait pourtant publiquement d'être la Maire de tous les Croisicais. 3 ans plus tard, elle se rappellera peut-être que notre groupe, restreint à 6 élus par la règle constitutionnelle, représente néanmoins autant de votants que le sien à 69 voix près? Peut-être se souviendra-t-elle

de l'engagement pris à respecter nos électeurs? Nous continuons d'espérer la concertation, la mise en commun des énergies et des moyens qui devraient prévaloir au sein du conseil municipal, dans l'intérêt des Croisicais.

Abordons maintenant deux nouveaux chantiers chers à Mme le maire et très chers pour les contribuables :

La **réhabilitation de notre salle Jeanne d'arc** - située en zone submersible - dont le coût global prévu s'élève à **3 millions d'euros**. C'est exorbitant pour une salle de spectacle de 211 places assises. Pourquoi ne pas avoir restauré, à moindre frais, notre salle des fêtes dont la capacité est bien supérieure (380 places assises)? Nous n'avons pas eu le loisir d'en débattre: sans surprise, il n'y a eu aucune discussion, aucun échange avec notre groupe. À peine présenté aux élus en mars 2016, voilà le chantier lancé! Programmistes, concours d'architectes, avant-projet, projet et travaux... en février 2017. Un beau projet? Certes. Le projet est beau. À 3 millions d'euros, c'est bien le minimum.

La **transformation de notre foyer des anciens**. Pour une **enveloppe initiale de 1860 000 €**, hors mobilier et informatique, nous avons d'abord une bibliothèque au rez-de-chaussée et un foyer en étage. Voté en conseil par la majorité, le premier projet de 200 m<sup>2</sup> se trouve aujourd'hui transformé et en une superbe médiathèque de 528 m<sup>2</sup>! Comment? Pourquoi? Si Le Croisic voit grand, ce ne peut pas être pour répondre au dynamisme de sa démographie. Non: c'est pour profiter des subventions de la DRAC! C'est gratuit, ça ne coûte rien au Croisicais! Ah bon?... Mais les subventions ne sont-elles pas encore et aussi de l'argent public alimenté par nos impôts? Ne contribuent-elles pas à l'endettement de notre nation? Comment certains membres de la majorité peuvent-ils d'un côté, applaudir la rigueur budgétaire

nationale prônée par les candidats des récentes primaires de la droite et du centre et dilapider de l'autre? Et puis cette subite folie des grandeurs va générer des coûts de fonctionnement qui dépasseront obligatoirement les 90 000 € annuels de la précédente bibliothèque en syndicat intercommunal (90 000 € qui paraissent pourtant trop chers pour la majorité dans le précédent municipe, quelle ironie...): en plus des 2 employés de l'actuelle bibliothèque qui doivent être repris obligatoirement, la ville a procédé au recrutement d'une bibliothécaire. Accessoirement, le contrat de la nouvelle recrue a débuté en novembre 2016, alors que la médiathèque n'ouvrira ses portes qu'en 2018. Cerise sur le gâteau, pour répondre aux exigences de la DRAC, la médiathèque devra se doter d'un fonds de 14 000 ouvrages. Alors, ils ne vont rien coûter aux Croisicais les travaux de Pharaon?

Contrairement aux affirmations de Madame le Maire qui justifie cet investissement par les dispositions de la loi NOTRE entrant en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2017, il était possible de limiter les dépenses: conformément aux souhaits exprimés par Le Pouliguen et Batz-sur-Mer, nous aurions pu mettre en place une mutualisation qui aurait permis des économies d'échelle. Si nous tenions tant à l'indépendance du Croisic dans ce projet, rien n'obligeait en tous cas la ville à réaliser un investissement d'une telle importance.

Tout cela, rappelons-le en prime, pour une commune de 4 024 habitants dont la bibliothèque actuelle compte 613 abonnés... Ça paraît tellement gros, qu'on peine à y croire. On peine aussi à en rire, car ce sont les Croisicais qui paieront le prix de la démesure des élus majoritaires.

F. Thobie – J.L. Rondenet – F. Bally – J.M. Lucas – F. Aubineau – Y. Lescaudron – avec la collaboration de C. Barre Gascoin.

# AGENDA

## FÉVRIER 2017

### Café littéraire « Histoire et littérature »

Mardi 7 février à 17h30,  
La Galerie Chapleau.  
Ville du Croisic

### « Joseph Bonaparte, l'homme qui fut deux fois roi », conférence par Thierry Lentz

Jeudi 9 février à 18h00, salle des fêtes.



Frère aîné de Napoléon, Joseph Bonaparte n'a pas été gâté par la postérité qui ne cesse de le comparer à l'empereur et à prendre pour argent comptant les critiques que celui-ci lui adressa dans les Mémoires de Sainte-Hélène. C'est bien sûr l'échec de son règne espagnol, dont on lui a attribué la responsabilité, qui est à l'origine de cette piètre réputation.

Joseph a pourtant joué un rôle considérable pendant la Révolution puis sous le gouvernement de Napoléon. Un simple survol des fonctions qu'il occupa durant ce quart de siècle suffirait à en prendre la mesure: président du district d'Ajaccio, membre de l'exécutif départemental de la Corse, commissaire des guerres, ambassadeur, député, conseiller d'État, sénateur, grand électeur de l'Empire, commandant en chef d'armée, roi de Naples, roi d'Espagne, lieutenant général de l'empereur en 1814, président du Conseil des ministres aux Cent-jours. Après 1815, sa position ne fut pas non plus secondaire, malgré son départ d'Europe pour un long séjour de près de 25 ans aux États-Unis où il devint un personnage très en vue, jusque dans les milieux officiels. Ne serait-il pas temps d'en savoir plus et, au besoin, de réévaluer le rôle de Joseph Bonaparte ?

#### Biographie

Auteur d'une trentaine d'ouvrages sur le Consulat et l'Empire, Thierry Lentz est directeur de la Fondation et chargé de cours à l'Institut catholique d'Études supérieures de La Rochelle-sur-Yon. À l'issue de la conférence, Thierry Lentz dédicacera son livre Joseph Bonaparte, éditions Perrin.

Entrée libre. Ville du Croisic.

### Exposition « Peintres et sculpteurs d'ici et d'Ailleurs »

Du vendredi 10 au dimanche 19 février, de 11h00 à 18h00, ancienne criée.

Pour commencer l'année, 60 peintres et sculpteurs participent à cette exposition. Vous pourrez y trouver du figuratif, du contemporain et de l'abstrait.

Entrée Libre. Association Art et Animations.

### Dominique Fernandez de l'Académie Française pour son roman « La société du mystère », Grasset Ed.

Vendredi 24 février à 18h00, salle des fêtes, entrée libre.

Un narrateur contemporain déniche chez un antiquaire un livre rare du XVI<sup>e</sup> siècle: les Mémoires du peintre florentin Bronzino. À travers sa lecture et les commentaires qu'elle lui inspire, nous découvrons l'envers de la Renaissance à Florence, figée trop souvent sous un vernis officiel. Les enfances de Bronzino auprès de son maître Pontormo, les leçons de vie que lui enseigne ensuite ce casse-cou de Benvenuto Cellini, la manière dont il devient peintre officiel des Médicis tout en se vengeant des contraintes qu'on lui impose, le portrait de ses amis (Pontormo, bien sûr, Rosso Fiorentino, Parmesan) très injustement dénommés « maniéristes » par Vasari, comme s'ils ne pouvaient peindre qu'à la « manière » de Michel-Ange, supposé avoir porté l'art à un degré insurmontable de perfection... Récit trépidant des vies de Bronzino et de Pontormo, ce roman, à la fois autobiographie intime d'un peintre et fresque historique, met en scène une époque de sérénité apparente et de violence secrète, où la férule des Médicis et les dogmes catholiques imposent un tel carcan que les peintres sont condamnés au cryptage, au double sens, soit pour promouvoir les pensées hérétiques du protestantisme naissant, soit pour vivre en cachette leurs amours condamnées à mort. Cette « société du mystère », qui contourne la censure et rencontre le génie dans la transgression: voici le cœur battant de ce roman.

Dominique Fernandez, de l'Académie Française, né en 1929, est l'auteur d'une œuvre considérable riche de plus d'une cinquantaine d'ouvrages (romans, essais, livres de voyage, beaux livres) qui lui ont valu de nombreuses distinctions (Prix Goncourt, Prix Médicis, Prix Prince de Monaco, Prix Méditerranée).

La société du mystère se situe clairement dans la lignée de Porporino ou les mystères de Naples (Mémoires d'un castrat, Prix Médicis),

de Dans la main de l'ange (une vie de Pasolini, Prix Goncourt) et de La course à l'abîme (une vie du Caravage): on y retrouve la passion et l'éblouissante érudition de l'auteur au confluent de ses deux passions, l'Italie et la peinture.

## MARS 2017

### Soirée « années quatre-vingt »

Samedi 25 février, salle des fêtes

Soirée pour célébrer les années quatre-vingt en musique avec un dîner. Un très bon moment convivial à partager ensemble, à l'image de l'association Croisic Gym Enfants.

Croisic Gym Enfants.

### Loto de l'école de musique

Dimanche 5 mars, de 13h30 à 19h00, salle des fêtes.

Loto en 5 parties et tombola

3 € la carte, 8 € les 3 cartes et 15 € les 6 cartes  
Association de la Maris Stella.

## AVRIL 2017

### Café littéraire « Policiers et Thrillers »

Mercredi 5 avril 2017 à 17h30,

La Galerie Chapleau.

Ville du Croisic.



### Carnaval

Samedi 8 avril à 22h00, salle des fêtes.

Carna'bal, ouverture du bal à toutes personnes costumées.

Dimanche 9 avril à 14h30, sur les quais.

14h30 - rassemblement des carnavaliers au Mont-Lénigo

15h00 - départ du défilé

17h00 - 17h30: arrivée place du 8 Mai. Père Mathurin brûlé place du 8 Mai.

Passage sur le quai d'Aiguillon en direction de la salle des fêtes pour le vin d'honneur après le défilé.

Informations et inscriptions à l'Hôtel de Ville – Direction de la Culture, de la Communication et de la Vie associative